

Bulletin Municipal BEAUMONT

Zoom sur
MOBY
À L'ÉCOLE
BEAUPRÉ



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Nettoyage de printemps 2022	3
Urbanisme, voirie, travaux et sécurité	4-5
Communication	6
Culture	7
Comité des fêtes	7
Jardins communaux	7
Bibliothèque Municipale	8
Finances	12
Commémoration du 8 mai	13
Hommage à nos anciens	14

VIE LOCALE

Mai à vélo et Moby	15
Bicentenaire du chemin de la Thuile	16
Composteur collectif	17
AICA l'écho du Salève	18

ZOOM SUR :

Moby à l'école Beaupré	19
------------------------	----

VIE INTERCOMMUNALE

Projet de territoire	26
Départ en retraite de P. Duperret	28
SIVU Beaupré	29

VIE ASSOCIATIVE

Amical sportive des vétérans du Salève	31
L'accorderie du Genevois	32
Studio 02 dance school	33
Fit n'Fight	34
Sakura	35
Beaumont'e sur scène	36
Nima's Children	37
Tennis club du Châble Beaumont	38
Capoiera	40
La chorale du Châble	40
Amicale des donneurs de sang	41

INFOS UTILES

Agenda de votré été	41
État civil	42
Numéros utiles	43

Éditeur : Mairie de Beaumont
 Directeur de la publication : Marc Genoud
 Chargé de contenu : Commission Communication
 Graphisme : Cocom - Bogève
 Impression Villière - Beaumont
 Nous remercions les photographes
 pour leur contribution à ce bulletin.

Chère Beaumontoise, cher Beaumontois,

Dans mon dernier édito, je n'ai plus fait allusion au Covid, car cette difficulté qui a plombé le début de mon mandat semblait être derrière nous. Il n'en reste pas moins que la variante Omicron n'est pas si éloignée de nous et les autorités sanitaires invitent les plus fragiles à un rappel de vaccination ; alors restez prudents !

Plus préoccupant, me semble-t-il, est la situation internationale puisque la guerre s'est installée à l'est de l'Europe depuis le 24 février 2022. Cette guerre scandaleuse lancée contre l'Ukraine a provoqué au sein de notre communauté de vives réactions et des actions de soutien remarquables. Je tiens à remercier chacun d'entre vous qui a participé à la collecte en faveur de l'Ukraine. Je tiens à remercier les bénévoles qui ont sélectionné, apprécié chaque élément de cette récolte dont je puis vous assurer que tout ira en faveur des populations opprimées, même si la récolte de vêtements n'a pas été considérée dans un premier temps comme prioritaire.

Je tiens également à souligner le courage remarquable d'un habitant de Beaumont qui n'a pas hésité à prendre son véhicule pour se rendre en Pologne pour livrer 500 kg de produits de première nécessité, notamment pharmaceutiques et qui a, au retour d'Ukraine, pris à bord de son véhicule et au péril de sa vie, deux femmes et une enfant qu'il a conduites dans notre région. Il se reconnaîtra ; j'ai discuté avec lui ; il m'a simplement dit : « C'était une évidence pour moi. » Merci à lui ! il fait honneur à notre commune... et il fait surtout honneur à sa condition d'homme. Certains d'entre nous se déterminent par ce qu'ils ont, d'autres par ce qu'ils sont, d'autres enfin par ce qu'ils font. Gilles ! Merci !

À ce propos, je me permets de citer un auteur qui a toujours été ma référence humaniste : « Qu'est-ce que l'Homme ? Il est cette force qui finit toujours par balancer les tyrans et les dieux. » Albert Camus, Lettres à un ami allemand.

Et : « Il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser » Albert Camus, La Peste.

Certains me considéreront comme un fieffé optimiste, d'autres comme un naïf. Qu'importe ! je porte des valeurs, je les défends et elles me font avancer.

Pour appuyer cette approche, je note que votre participation à la consultation citoyenne pour l'élection du président de la République du 24 avril a montré votre engagement pour désigner clairement votre orientation puisque le taux de participation était supérieur à la moyenne nationale. Au moment où j'écris ces lignes, je ne connais pas les résultats des élections législatives, il n'en demeure pas moins que, quels qu'ils soient, ils assureront une représentation démocratique assumée de notre commune.

Pour terminer et revenir à des considérations plus locales, je mets l'accent sur le travail effectué par la municipalité :

- tout d'abord, le budget de la commune a été voté ; c'est un budget volontariste qui met l'accent sur le social, la jeunesse, les services aux habitants tout en gardant de la rigueur,
- nous allons également répondre au besoin de mise en sécurité de certains espaces fréquentés ; des travaux de marquage sont en cours ou vont l'être dans la Grand'rue et dans d'autres lieux de la commune,
- toujours dans le domaine de la sécurité mais en lien avec la mobilité active, nous faisons suite aux réflexions menées lors des réunions Moby School, et une période test sera mise en place au niveau de la rue Beaupré (vous aurez plus de détails dans notre Zoom),
- par ailleurs, la réfection de l'aire de jeux du parc est réalisée, mais avec un certain retard en raison des contraintes subies par le fournisseur,
- le projet Pumptrack-Skate park est dans sa phase de conception avec la mise en place d'un comité de pilotage qui réunit les concepteurs et les représentants des futurs usagers sous la direction de l'adjoint en charge du dossier.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été... au Parc. Et nous nous retrouverons à la Fête de la Thuile !

Marc Genoud
 Maire de Beaumont

NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2022

Bonne nouvelle, 2 fois moins de déchets sauvages par rapport à l'année dernière !!
Nos volontaires ont collecté plus de 190 kg cette année



Le 26 mars dernier, le nettoyage de printemps organisé par la mairie a mobilisé de nombreux volontaires. Sous un beau soleil, plus d'une centaine de Beaumontois et Beaumontoises se sont mobilisés pour débarrasser notre belle commune des déchets sauvages accumulés. Toute l'équipe municipale tient à remercier chaleureusement les familles et plus particulièrement les enfants ainsi que les agents techniques qui encadraient cette matinée, pour leur implication dans la protection de la nature. Équipés grâce au soutien de l'entreprise MIGROS, c'est armés de solides gants, de grands sacs-poubelles et de chasubles que plus de 100 participants se sont répartis en équipe pour couvrir la quasi-totalité de notre territoire.

2 KG PAR PARTICIPANT

En moyenne, chaque participant au « Nettoyage de Printemps » a ramassé un peu moins de 2 kg contre près de 4,5 kg l'an passé. Toujours beaucoup de plastiques et un nombre incalculable de mégots polluent nos chemins et nos rues. Même si nous notons une diminution des déchets, la marge de progrès reste encore importante et nous souhaitons sensibiliser chacun, pour des petits gestes au quotidien, qui permettront demain de vivre dans une commune plus propre et plus agréable encore pour tous.

TOUTES LES ZONES HABITÉES DE LA COMMUNE ONT ÉTÉ COUVERTES

En amont de cette journée, des élus municipaux membres de la commission Transition Écologique et Énergétique ont pris soin de préparer les parcours permettant de couvrir toute la commune habitée, répartie en 4 zones :

- de la mairie aux Eplanes en passant par Beaupré,
- du Petit Châble à la Côte de Bey en passant le long de la RD1201 et la route d'Annemasse,
- des Grandes Resses à Chez Cutaz en passant par Pomier, les Sapins et la Croisette,
- des Roquettes à Chez Marmoux en passant par le Fond de Beaumont et le long du Nant de Comptant.



Les agents de notre service technique ont assuré la récupération des sacs durant toute la matinée pour les rassembler devant la mairie pour un premier niveau de tri.



LA PROPRETÉ ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT EST UNE AFFAIRE DE TOUS.

Nous rappelons à l'occasion de cette grande mobilisation que des actions simples peuvent (doivent...) être menées quotidiennement pour se débarrasser de nos déchets de façon citoyenne. En effet, **les points d'apports volontaires ont été multipliés** pour vous permettre de déposer au moment qui vous convient le mieux, les déchets verre, papier, plastiques et cartons. **La déchèterie de Neydens, accessible grâce à la carte** délivrée gratuitement par la Communauté de Communes du Genevois reste également toute proche !

Les organisateurs souhaitent adresser, une fois encore, un grand merci aux volontaires petits et grands qui ont accordé du temps et de l'attention à notre commune et ainsi encouragé les plus jeunes aux bonnes pratiques. Avec le temps, souhaitons que ceci permette de garder notre territoire toujours plus propre de façon durable.



URBANISME

VERS UN PLU EN ADÉQUATION AVEC NOS CONVICTIONS

En ce qui concerne **la révision et les modifications du PLU communal**, le cabinet CITADIA travaille à la mise à jour du diagnostic et de l'état initial de l'environnement et a présenté ses premiers résultats lors d'un comité de pilotage le jeudi 2 juin. Plus qu'une phase de mise en place, cette phase a permis de proposer les outils réglementaires les plus pertinents pour répondre aux enjeux de Beaumont.

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Haute Savoie a été missionné afin d'accompagner la collectivité dans son travail de définition du projet de **développement urbain du Grand Châble** autour d'objectifs de mixité fonctionnelle : habitat, économie, équipements et espaces publics.

Le cabinet ARTER, quant à lui, a rendu son diagnostic, première phase de **l'étude de mobilité**, lors de la réunion publique du mardi 12 juin. Il en ressort la synthèse suivante :

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

CONTEXTE TERRITORIAL

- Le territoire communal et intercommunal est marqué par une géographie chahutée : co-teaux, pentes, vallons,...
- La commune a une structure multipolaire organisée autour de plusieurs hameaux, lieux-dits, zone d'activités distants entre eux de 500 à 1 000 mètres.
- Le bourg du Châble concentre la grande majorité des pôles attractifs : commerces, services, école.
- La commune compte 2085 habitants et 386 emplois : elle a un caractère résidentiel marqué.
- Le territoire est marqué par une activité agricole importante (nombreuses fermes dispersées sur le territoire)
- Les actifs du territoire travaillent principalement au nord (Genève notamment).
- Les actifs résidents et travaillant à Beaumont sont nombreux à se déplacer à pied ou à vélo.

RÉSEAU ROUTIER

- Les réseaux autoroutier et ferroviaire sont au nord à l'extérieur du territoire communal.
- Le réseau routier est hiérarchisé, les RD1201 et 18 (hors grand-rue) sont les voies principales de liaisons intercommunales. Le statut de RD de la RD177 est singulier (impasse).
- La RD145 est parallèle à la RD18 saturée aux heures de pointe. C'est un axe support de transit, mais le volume de celui-ci est modeste.
- Le centre-bourg est réglementé en zone 30, l'accès du secteur Beaupré est complexe.
- La réglementation des hameaux est hétérogène. Le hameau de Jussy ne fait l'objet d'aucune mesure de modération de trafic.
- Le carrefour du Châble est dysfonctionnel à plusieurs titres : capacité, sécurité VP, sécurité des modes actifs...
- Il est relevé des problèmes de vitesses excessives au nord de la grand-rue.
- Le stationnement au bourg est saturé, mais les zones bleues fonctionnent globalement bien.

MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE

- Deux lignes de transports publics relient le bourg du Châble (P+R) aux pôles d'emplois et de commerces et services du nord.
- Les hameaux ne sont pas desservis par les TC autres que scolaires.
- Le P+R fonctionne à priori mal (nombreux usages résidents).
- Le réseau piéton est bon au Châble (sauf dans le secteur de la plaine des sports), sur les hameaux limitrophes et entre eux (Cutafour, Chainays, Les Roquettes).
- Les liaisons entre les autres hameaux et vers la ZA des Grands Pré sont mauvaises.
- Les chemins ruraux offrent un maillage et des itinéraires intéressants inter-hameaux.
- Les carrefours Marguerite, Châble, Eplanes, Moulins, sont très dangereux pour les piétons.
- Le réseau cyclable est inexistant.

ENJEUX

CONTEXTE TERRITORIAL

- Relier tous les hameaux au bourg du Châble (emplois, commerces, services et offre de TC) par un réseau de modes actifs sécurisé.
- Ne pas entraver des besoins de déplacements professionnels des exploitants agricoles dans les propositions d'organisation des mobilités et d'aménagement des voies.
- Apaiser/sécuriser les abords de l'école Beaupré.

RÉSEAU ROUTIER

- Permettre l'écoulement de l'important trafic de transit sur les RD1201 et 18 (hors grand-rue) pour garantir l'apaisement des voies locales parallèles.
- Faciliter les échanges entre le secteur Beaupré/ Eplanes et la grand rue.
- Apaiser les hameaux par la réglementation et l'aménagement.
- Sécuriser et fluidifier le carrefour du Châble.

MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE

- Permettre des liaisons en modes actifs efficaces depuis chaque hameau vers le bourg du Châble et son PEM.
- Assurer des liaisons interhameaux en modes actifs efficaces (directes, sécurisées,...) pour les piétons et les cyclistes.
- Sécuriser les carrefours des voies principales au profit des modes actifs.
- Sécuriser les abords de l'école Beaupré.

Ces premiers enseignements montrent que nos propositions vont dans le bon sens. Ainsi poursuivons-nous à rendre plus sécurisés pour les piétons et les cyclistes tous nos axes routiers.

L'étude **d'une voie verte sur la RD145 / route de la Croisette** a été confiée au cabinet Infraroute et certaines propositions qui changeront nos habitudes vous seront bientôt présentées. À Châtillon, par exemple, cet axe va subir certaines modifications sécuritaires pour le bien commun.

Le programme MOBY, objet du zoom de ce bulletin, va dans le même sens modificatif de nos coutumes de mobilité.

Afin de permettre une gestion plus fluide des aménagements structurels, **une demande de déclassement de la RD177 / route du Salève** auprès du département a été entérinée. Les écluses, dont la pose vous a déjà été explicitée lors du précédent bulletin, vont enfin être mises en place à chacune des entrées de Jussy et à l'entrée sud de Beaumont, celle route de la Croisette va suivre le mouvement. Le carrefour surélevé de la place de l'église ainsi que les deux passages pour piétons des routes des Pitons et des Fruitières et le ralentisseur devant le cimetière parachèveront ces aménagements sécuritaires, en attendant l'arrivée prochaine d'un trottoir sur la route des Pitons.



Une attention supplémentaire est apportée à notre centre bourg du Châble où sont concentrés nos commerces actuels et futurs, nos services, notre parc, notre marché... avec la mise en place **d'une zone de rencontre**: ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est alors limitée à 20 km/h.

Afin de rendre plus lisible cette zone, nous avons choisi de créer un deuxième rétrécissement de chaussée, de poser de 2 radars pédagogiques et de mettre en place des contrôles de vitesse plus récurrents.



De plus, la commune a besoin de plusieurs mises en cohérence :

- une campagne **de marquages au sol** au niveau des passages pour piétons, des panneaux STOP, « Cédez le passage », des priorités à droite... est initiée,
- **une généralisation du passage à 30 km/h** comme vitesse maximale en agglomération est programmée (à l'exclusion pour l'instant des Roquettes qui méritent des aménagements dont l'analyse est en cours),
- **une généralisation des stationnements sur voies publiques en zone bleue** : parkings de la mairie, parking de la salle des fêtes, parking des écoles Beaupré, parking de la rue de la Chapelle... N'oublions pas que les garages ne sont pas des caves !

Enfin, en ces temps de recherches d'économie d'énergie couplées avec un intérêt écologique, la commune analyse la pertinence de la présence de certains points lumineux sur son territoire. Son approche actuelle de fermeture de l'éclairage public de minuit à 5 heures est une première étape. La deuxième consiste à enlever du domaine public des lampadaires inutiles et coûteux et de rentrer en discussion avec les copropriétés pour négocier du bien-fondé du maintien ou non de leur éclairage privatif privé ou public.



COMMUNICATION

INFORMER SONDER IMPLIQUER ALERTER

L'équipe municipale est heureuse de vous proposer une application mobile pour vous informer et vous permettre de participer à la vie de la commune.

Cette application a pour objectif de faciliter la communication communale. Elle est simple, ludique et gratuite. Elle permet, en complément de nos autres outils tels que notre page Facebook et notre site internet, de vous informer sur les actualités de la commune et des alentours mais aussi de vous permettre de nous envoyer un signalement si vous observez une anomalie ou un évènement dans votre environnement proche afin que nous puissions intervenir (éclairage public, déchets sauvages, dégât des eaux, etc...).

Téléchargez gratuitement l'application et vous recevrez les actualités et les alertes directement sur votre téléphone portable. Vous serez ainsi informés des activités des associations, des projets de la mairie ou encore de l'école. Nous communiquons également sur les travaux et sur les éventuels impacts sur votre quotidien.

Dans le cadre de notre démarche participative, c'est un lien qui nous permettra de vous poser des questions à des fins d'enquête ou de sondage et ainsi de recueillir facilement vos opinions et vos idées.



VOTRE MAIRIE EN POCHE

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Informez sur les prochaines actualités (don du sang, marché de Noël, vœux du Maire...)

ALERTES RAPIDES

Alertez directement les administrés en cas d'urgence ou de danger sur votre commune

SONDAGES CITOYENS

Sonder les habitants afin d'avoir un avis sur un sujet ou un projet



INFORMATIONS

Transports scolaires, déchèterie, associations, infos utiles

SIGNALEMENTS

Consulter et répondre efficacement aux anomalies rencontrées sur la commune (voirie, entretien, éclairage)

BOÎTE À IDÉES

Donner la possibilité aux citoyens d'exposer leurs idées sur un thème.

PROFIL

Le citoyen crée son profil, il gère ses paramètres et il consulte ses organismes

MARCHE À SUIVRE

Depuis la boutique d'applications de votre téléphone portable, recherchez **POLITEIA France**, téléchargez l'application.



Cherchez ensuite Beaumont dans « Mes organismes ».



Pour information, la commune de Neydens utilise également POLITEIA.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à : accueil.mairie@beaumont74.fr

Vous pouvez, enfin, définir votre profil et renseigner votre adresse mail afin que nous puissions vous répondre lorsque vous nous envoyez un signalement.

CULTURE

L'ÉTÉ AU PARC

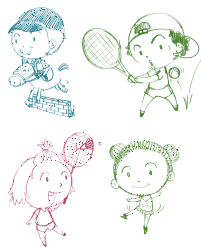
« L'Été au parc » est un événement estival permettant aux habitants de s'adonner à des loisirs dans l'enceinte du parc Meyer, à côté de la mairie du début de l'été à la fin du mois d'août. Une programmation mêlant des événements associatifs comme communaux. Le programme d'animation est communiqué sur les réseaux sociaux, le site web et disponible en format papier à l'accueil de la mairie.

INITIATIVE PROJET

Vous êtes une association beaumontoise et vous souhaitez réaliser un projet ayant un rayonnement communal. Nous pouvons vous soutenir ! Expliquez-nous votre projet à projet@beaumont74.fr

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 3 septembre 2022 se tiendra, en même temps que le marché communal, « la fête des associations », anciennement le forum des associations. L'occasion de mettre en avant et découvrir le fort tissu associatif de notre commune et de vous adonner à différentes initiatives et pourquoi pas vous inscrire à l'une ou plusieurs d'entre elles.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Cette année, la journée du patrimoine se déroulera le week-end du 17 et 18 septembre 2022. Notez bien la date, la programmation suivra !



COMITÉ DES FÊTES



Cette année 2022, le comité des fêtes a continué son activité afin de proposer aux beaumontois-e-s différents événements pour animer la commune.

Il a été proposé **la chasse aux œufs le dimanche 10 avril** où les petits comme les grands ont pu profiter d'un après-midi ensoleillé à la recherche des œufs de Pâques et Jeannot Lapin puis repartir avec leurs chocolats, le tout offert par le comité des fêtes.

Le samedi 7 mai a eu lieu la vente de fleurs lors du marché communal afin de fleurir nos jardins !

Le comité des fêtes organise **la Fête de la Musique le samedi 18 juin** au parc Meyer et **le traditionnel 13 juillet** au Stade Meyer !



Comité des Fêtes Beaumont
mail : beaumont.cdf@gmail.com



Nous avons hâte de vous retrouver !

JARDINS COMMUNAUX

À la suite du succès rencontré par l'initiative « **LÉGUMES AU ROND-POINT** » de l'an passé, notre équipe technique a renouvelé l'expérience cette année, mais sur un format plus étoffé, par **la création de 6 nouveaux jardins familiaux et par la création d'un potager communal**.

Comme l'année passée, nous offrirons les légumes cultivés à nos habitants en les mettant à disposition devant la mairie, et pour cela, nous vous demandons de bien vouloir laisser le temps à la nature de faire son œuvre et de ne pas anticiper la récolte !





BILAN JANVIER MAI 2022

GRAINOTHÈQUE

La grainothèque était de retour au printemps 2022, un grand merci aux participants de plus en plus nombreux. Nous avons eu des graines très variées (lavande, fleurs, haricots, salades, tournesol...) de quoi faire un beau jardin...

Pour rappel : la grainothèque est un système où chacun peut déposer et prendre des graines pour les échanger et les partager. L'emprunt et l'échange de semences y sont libres et gratuits.



ATELIER CRÉATIF AVEC UN AUTEUR ET ILLUSTRATEUR JEUNESSE.

À l'occasion de Festival Couleur d'enfance de mars 2022, la bibliothèque a accueilli l'auteur et l'illustrateur jeunesse Christian Voltz. Cet artiste réalise ses illustrations avec des bouts de bric et de broc. Lors de cet atelier les enfants ont fait preuve encore une fois de beaucoup d'imagination et ont réalisé des personnages en matériaux de récupération.



CONCERT DESSINÉ POÉTIQUE

Dans le cadre du Prix littéraire Talukoi ! l'auteur et illustrateur **Antoine Guilloppé** était à l'honneur et invité pour son livre « **Pleine mer** ». Il a dessiné en direct une fresque sur le thème des fonds marins accompagné par Nelly au piano. C'était un moment magique et suspendu comme on aime... La fresque est visible actuellement à la bibliothèque.



CONCOURS D'ÉCRITURE POUR ENFANT ET ADULTE

En mars 2022 et à l'occasion du printemps des poètes la bibliothèque a proposé un concours d'écriture autour de la poésie sous toutes ses formes... **Nous avons eu 10 participants.** Merci à : Pierre-Antoine, Mohamed, Christophe, Lola, Zoé, Christine, Apolline, Aurélie, Elisa, Rose.

Ces poèmes sont visibles à la bibliothèque tout l'été.



PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE TALUKOI ! 2022

Organisé par les bibliothécaires du réseau Bibliolien, cette sélection à destination des 6-10 ans est réalisée suivant une thématique. Cette année ce sont les fonds marins qui sont explorés à travers 13 livres. Les résultats sont affichés depuis juin.

Pour l'année 2022-2023 le thème de la montagne sera exploré à travers 13 livres du CP au CM2. Donnez votre avis grâce aux bulletins de vote disponibles et ainsi participez à l'attribution du Prix Talukoi 2023 !



PROGRAMMATION 2022

UN PROJET INNOVANT D'ÉCRITURE ET DE VIDÉO AVEC LE CLUB D'ADOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Ce projet global a pour vocation de fédérer et de créer du lien social, à travers des rencontres et des échanges entre les habitants et entre les générations. C'est un travail de récoltes, de témoignages du passé, du présent et de l'avenir de notre commune. Comment les habitants perçoivent la commune ? Un film pour mettre en lumière la commune et ses habitants et un livre avec une narration qui « mettrait Beaumont en histoire ». Nabil Louaar intervient à cette occasion pour travailler avec les ados autour de l'écriture et de la vidéo. Ce projet est ouvert à tous les jeunes de la commune de 11 à 16 ans.



**CLUB
ADOS**
de la 6ème à la 3ème

Inscription et
renseignements
à la bibliothèque.

HEURE DU CONTE LE SAMEDI

Vos bibliothécaires vous racontent des histoires pour petites et grandes oreilles selon un choix de livres parmi leurs coups de cœur du moment.

Histoires à partir 3 ans
entrée libre et gratuit

Les dates des séances sont consultables
sur le site bibliolien.fr et affichées à la bibliothèque.



**« PARTIR EN LIVRE 2022 » :
DES LECTURES AU PARC EN JUILLET**

Partir en Livre est une manifestation nationale organisée par le ministère de la Culture.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous propose à nouveau en juillet 2022 de se déplacer à l'extérieur de la bibliothèque et d'investir le parc de la commune pour des séances de lectures pour petits et grands. Ce sera l'occasion de se poser en famille et de partager des moments de lectures confortablement installé sous les parasols.

Les dates seront prochainement sur le site de la bibliothèque bibliolien.fr et affichées à la bibliothèque.



**UNE ENQUÊTE POLICIÈRE INTERACTIVE :
TOUT LE MOIS DE DÉCEMBRE**



La bibliothèque vous propose de participer à ce jeu interactif « La cour des contes » à partir de 7 ans.



Les joueurs vont déambuler dans la forêt des contes et rencontrer les personnages de Charles Perrault et des Frères Grimm, revisités de façon contemporaine. Pour mener à bien leur enquête, munis d'une tablette et d'un casque audio, les « nains investigateurs » interrogeront différents personnages : l'ogre, le Chat Botté, le Petit Chaperon Rouge, etc.

PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE : LA VACHE QUI LIT

Organisé par le Festival du Bonheur des Mômes, cette sélection à destination des 8-12 ans promeut 5 romans. Pour chaque livre lu, donnez votre avis grâce aux bulletins de vote disponibles et ainsi participez à l'attribution du Prix la Vache qui lit aux côtés de 100 bibliothèques de Haute-Savoie.





A VOS LIVRES

SÉLECTION

PRIX LITTÉRAIRE ADULTE A VOS LIVRES

Organisé par les bibliothécaires du réseau Lire du Salève au Vuache, cette sélection littéraire met en lumière 6 ouvrages définis selon les coups de cœur du moment. Pour chaque livre lu, donnez votre avis et ainsi participez à l'attribution du Prix A vos livres.

En 2022 les lecteurs du réseau ont élu le livre « La machine Ernetti » de Roland Portiche.

CONTES MUSICAUX « LES ENFANTS PANÉS »

Samedi 15 octobre 2022
par la compagnie La parlotte
à partir de 3 ans
inscription en septembre.

Conteuse et musicien bousculent la vision consensuelle des instants liés à la naissance, de ces moments pleins de mystère, de joie et parfois d'inquiétude, et convoquent tour à tour rire et poésie. Les situations cocasses mais tellement vraies font appel au vécu des petits comme des grands.





BIBLIOTHÈQUE DE BEAUMONT
71 Grand'rue - Beaumont
Tél. 09 67 21 38 22
Mail : beaumont@bibliolien.fr
www.bibliolien.fr/beaumont



FINANCES BUDGET 2022

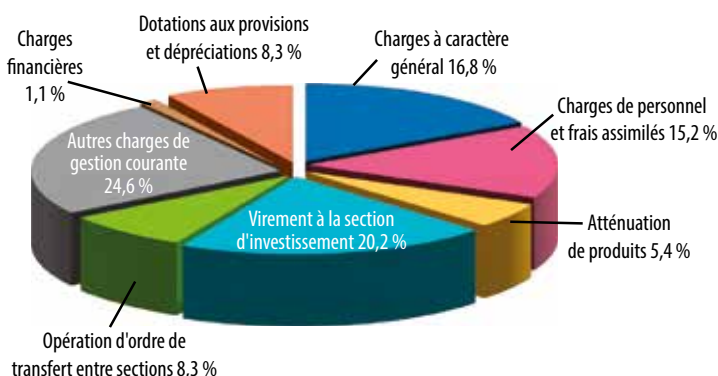
Au cours de ce premier semestre, le Conseil municipal a adopté le Budget Primitif 2022. Le vote du budget est un moment fort de l'année puisqu'il détermine les choix faits en matière de développement et de services aux habitants. L'exercice a pu être réalisé grâce à toute l'équipe des adjoints, du Conseil municipal et des services, sous la houlette de notre Directrice Générale des Services, qui se sont largement investis pour la préparation de ce budget.

LE BUDGET 2022 EST DONC LE FRUIT D'UN EFFORT COLLECTIF ET D'UNE VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en améliorant une offre de services au public de qualité,
- de soutenir le projet d'agrandissement de l'école Beaupré,
- de garder une fiscalité stable afin de ne pas impacter les ménages,
- d'adopter un principe de prudence quant aux recettes futures notamment celle des fonds frontaliers,
- de dégager un budget d'investissement ambitieux,
- d'entreprendre une recherche active des financements dans les projets structurants de la commune.

AINSI LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT s'équilibre à 4198594 € malgré une mise en réserve de 350 000 € effectuée dans un souci d'épargne des fonds frontaliers à percevoir en décembre 2022 (dotation aux provisions) et permet ainsi de dégager un excédent de 847 470 € s'ajoutant aux sommes consacrées aux investissements de la commune.

Budget de fonctionnement

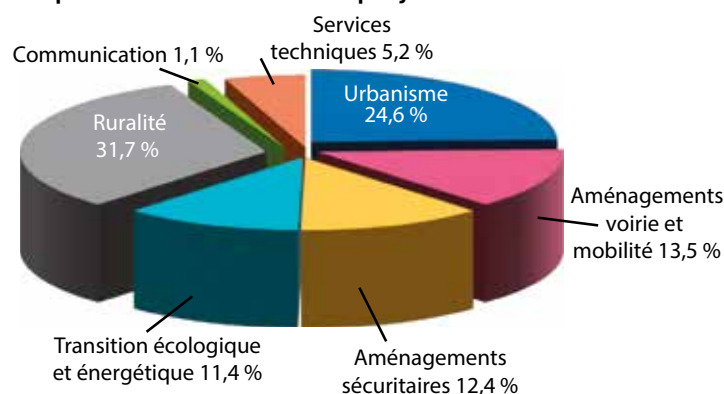


Les recettes de fonctionnement de l'année sont en légère hausse par rapport au budget précédent. Les prévisions ont été établies avec prudence notamment en ce qui concerne le montant des recettes non connu à ce jour. La fiscalité, impactée par la réforme de la taxe d'habitation, a été estimée avec une stabilité des taux de taxe communale et taxe départementale en vigueur en 2020.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT s'équilibre quant à lui à 2 643 096 € représentant une augmentation significative d'environ 78 % par rapport au budget 2021 et reflète la politique de la municipalité

- d'entreprendre des travaux d'aménagement afin de préserver le patrimoine immobilier, et de sécurisation de la voirie et d'axer les efforts de la commune sur les mobilités douces,
- de rehausser son niveau de services en particulier envers les jeunes en aménageant un nouvel espace de jeux et de loisirs (pump track et skate parc),
- de répondre aux besoins de la ruralité et aux contraintes écologiques et environnementales (travaux alpages et protection des eaux, récupérateur d'eau, broyeur de déchets verts).

Répartition sectorielle des projets d'investissement



Ces projets d'investissement seront financés grâce notamment au report du résultat d'exploitation de 2021, d'un virement de la section de fonctionnement vers la section investissement, de subventions octroyées à la commune pour ces travaux. Si un emprunt d'équilibre a été inscrit au budget, les ressources actuelles de la commune n'ont pas nécessité de souscrire à cet emprunt.

COMMÉMORATION

8 MAI 2022

Ce 8 mai à Beaumont, le maire Marc Genoud et ses conseillers municipaux ont commémoré la victoire de la France et des Alliés face à l'Allemagne nazie. En présence de Monsieur Henry, Président des AFN et des porte-drapeaux Messieurs Regard, Sotnitchenko et Larue, Marc Genoud a fait lecture d'un texte d'hommage qui a raisonné fort pour dire, encore et particulièrement depuis ces derniers mois, à quel point nos libertés et la démocratie sont à protéger.

Lors de cette journée du souvenir, l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré: aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe. Plus particulièrement dans le contexte actuel de l'agression de l'Ukraine par la Russie, c'est l'occasion de transmettre un message en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.



HOMMAGE A NOS ANCIENS

JEAN GRUAZ

**L'AMI, LE CONSEILLER, L'ENTREPRENEUR,
L'ARBORICULTEUR...**

s'en est allé brutalement, le 15 avril 2022 laissant sa famille et ses très nombreux amis dans un grand désarroi et une immense tristesse.

Jean était un bosseur, un terrien, il adorait son travail, son camion... il n'arrêtait jamais...! Il avait un cœur immense et aimait donner, échanger, être au service. Il était très estimé dans le monde agricole et dans le monde des travaux publics. À juste titre d'ailleurs: il était droit, il aimait les gens et les affaires claires, les relations saines avec les clients, relations qui se finalisaient très souvent par une grande amitié.

**SA DEVISE : LE TRAVAIL, L'HONNÊTETÉ, L'INTÉGRITÉ,
LE COURAGE, LE SERVICE AUX AUTRES.**

Tous ceux qui l'ont connu reconnaissent ses valeurs humaines: des valeurs essentielles de bonté, de générosité, de solidarité et de franchise. Toutes ces valeurs de service nous font goûter l'histoire d'une existence qui demeurera dans le cœur de tous ceux qui l'ont côtoyé, apprécié, aimé sans faux-semblant.



Des années de travail également et de dévouement dans les services de la commune de Beaumont (d'avril 1983 à mars 1989) pendant lesquelles, il a aidé par ses connaissances et son expérience, dans le domaine de ses compétences, mais aussi par sa disponibilité et sa capacité de travail. Jean était une personnalité, certes pas toujours facile, mais forte et attachante, une grande figure de la commune qu'il a servie avec beaucoup de volonté, d'énergie et de conscience.

Jean, sa vie, son être, son travail, ses pensées et opinions... tout cela est unique... tout cela est un message... et toute vie est un message:

« La vie ne nous appartient pas, c'est nous qui lui appartenons. Elle est transcendance pour la simple raison que tout en palpitant au plus intime de nous, elle est infiniment au-dessus et au-delà de nous. » (François Cheng).

GUY RIME

On se rappelle sa grande silhouette près du monument du souvenir au moment des cérémonies de commémorations ou dans le village alors qu'il était employé communal et un des piliers du Centre de Première Intervention de Beaumont / Saint-Julien-en-Genevois pendant 21 ans.

C'était un enfant de la commune bien que né à Neydens en 1941. Arrivé au Châble en 1946, il rentrera à l'école primaire et sera embauché, des années plus tard, par la Société Alsacienne d'Aluminium. Motivé pour évoluer, il passera un CAP de fraiseur-aléseur en 1958 et occupera ainsi différents postes dans les bassins genevois et annécien et même à Grenoble. À son retour d'Algérie en 1963, il épouse Elisabeth et a la joie de voir arriver dans sa vie, deux enfants, sa fille Joëlle puis son fils Jean-Marc.

En 1970, il revient sur la commune pour y faire construire une maison sur le terrain familial.

En 1984, avec quelques amis, il crée la « section Sallève » des anciens combattants et en restera le président jusqu'en 2015.

En 1986, il entre à la commune de Beaumont comme agent technique qualifié et prendra une retraite bien méritée en 1999 avec le grade d'agent de maîtrise qualifié.

En 2005, il s'implique dans le bureau départemental de l'UDC-AFN Annecy et sera actif dans diverses commissions. Il le quittera, avec regret en 2017, pour raison médicale.

Il a laissé un grand vide pour son épouse Elisabeth, ses enfants et son petit-fils ainsi que pour ces nombreux amis qui se rappellent des bons moments partagés.

MAI À VÉLO ET MOBY ÇA ROULE À BEAUMONT



MOBY

Ce lundi 30 mai un peloton d'élèves de l'école Beaupré a rejoint les abords du stade MEYER du Châble - Beaumont pour participer à une animation organisée par la commune dans le cadre de l'événement national « MAI à VÉLO ».



Cet événement festif vient compléter le programme d'écomobilité scolaire MOBY engagé depuis un an par la commune dont le but est de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les trajets scolaires.

Un plan d'actions variées (aménagements cyclables, réaménagement des abords de l'école, organisation de trajets partagés...) est en cours d'élaboration en concertation avec l'école, les parents et les élus. Les élèves sont progressivement sensibilisés aux bénéfices d'une mobilité active tant sur la santé que sur l'environnement lors également d'ateliers en classe.

L'ÉVÉNEMENT A RASSEMBLÉ PRÈS D'UNE CENTAINE D'ENFANTS ET FÉDÉRER LES ACTEURS IMPLIQUÉS PAR MOBY !!

Trois moniteurs diplômés de VTT ont accueilli et encadré les enfants de 3 à 12 ans sur deux parcours de maniabilité : slaloms, ponts, bascules, modules...

Pour les adultes, parents ou accompagnants, des vélos à assistance électrique, un vélo cargo et un système de tractage étaient présentés et proposés à l'essai.

Pour ravitailler les petits cyclistes, le comité des Fêtes de la commune a offert un goûter local, bio et zéro déchet !

Les parents et les enfants étaient ravis de se retrouver pour ce moment sportif et convivial à la sortie de l'école. À 18h30, devoirs obligent, il a fallu plier et ranger les installations mais vu le succès rencontré, il est fort probable que « Mai à vélo » soit reconduit l'an prochain sur la commune.



BICENTENAIRE DU CHEMIN DE LA THUILE 1822-2022

Sur la commune de Beaumont, le principal accès au Salève se fait en une heure par le très beau chemin de la Thuile. Après environ 1 400 m de parcours et 316 m de dénivelé (25 % de pente moyenne) le marcheur débouche dans l'alpage et peut dès lors profiter de sa récompense : une vue unique.

Nous devons ce chemin à l'initiative de Claude François Bastian, acquéreur en 1795 des alpages de la Thuile et du petit Pomier. Il l'aurait fait tracer et construire en 1821-1822, il y a donc deux siècles.

Ce notaire de province, devenu commissaire aux biens nationaux et également délégué aux routes était, paraît-il, un gestionnaire hors pair, au point que le général autrichien Ferdinand Von Bubna voulait l'attirer en Autriche pour en faire un ministre des finances...

Heureusement ce n'a pas été le cas et il reste de lui ce sentier parfaitement bien tracé qui s'élève progressivement sur le flanc ouest du Salève, à droite de la Grande Paroi. Il comporte 18 virages significatifs dont plusieurs sont encore soutenus par un mur de pierres sèches encore en bon état. Au 2/3 du parcours, on arrive à une première piste forestière (créée vers 1970) que l'on coupe. Depuis 2018, un banc de repos a été placé le long de cette voie. On coupe ensuite une seconde route forestière.

En 1822, le chemin d'origine débouchait sur les alpages dans ce secteur. Depuis, les alpages ont beaucoup régressé au profit de la forêt.

Si le tracé actuel du chemin est conforme au chemin initial, sauf dans le bas où un éboulement de la Grande

Paroi a entraîné une déviation, le chemin d'aujourd'hui est sans doute bien moins large. Par endroits, il est même réduit à la largeur d'une sente sous l'effet continu de l'érosion.

Sur la fin du tracé la pente est plus douce et l'on débouche bientôt (portillon métallique) dans la prairie de l'alpage de la Thuile. Le chemin passe devant l'ancienne ferme et quelques bâtiments épars tous propriété de la commune de Beaumont.

Dans un des bâtiments près du bassin octogonal où coule une eau délicieusement fraîche, un espace de pique-nique couvert, placé sous la sauvegarde des utilisateurs, a été aménagé.

La vue porte sur le Salève d'une part et sur le Jura et le bassin du Genevois d'autre part et même bien au-delà, puisque par temps clair on peut distinguer la courbe du Léman et l'agglomération de Lausanne.

Le panorama sur le Jura est exceptionnel et ce lieu a aussi une histoire originale et riche.

LE BICENTENAIRE DEVRAIT ÊTRE L'OCCASION POUR TOUS LES BEAUMONTOIS ET BEAUMONTOISES QUI N'AURAIENT PAS ENCORE PARCOURU CE CHEMIN D'EN FAIRE LA DÉCOUVERTE.



A VOS AGENDAS
FÊTE DE LA THUILE
LE DIMANCHE 17 JUILLET



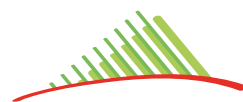


COMPOSTEUR COLLECTIF J'AI L'IDÉE, JE SUIS AIDÉ !

De nombreux habitants se sont déjà lancés dans le compostage à l'échelle de leur copropriété, pourquoi pas vous ? Si vous souhaitez porter un projet convivial dans votre résidence en compostant les déchets de cuisine, la Communauté de Communes du Genevois peut vous aider !

POURQUOI COMPOSTER DANS VOTRE COPROPRIÉTÉ ?

- Pour soulager nos poubelles : le volume de chaque poubelle peut être réduit jusqu'à 25 %.
- Pour entretenir nos plantes au naturel : notre composteur produit un engrais gratuit et 100 % naturel pour nos jardinières et nos plantes d'intérieur.
- Pour créer des liens entre voisins : pratiquer le compostage ensemble, c'est profiter d'un nouveau point de rencontres et d'échanges.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Genevois

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS VOUS ACCOMPAGNE

À chaque étape, les référents compostage peuvent vous aider pour :

- Le choix de l'emplacement du composteur.
- L'installation et démarrage.
- Le suivi.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Contactez les référents compostage
de la Communauté de communes
Tél. : 04 50 95 92 60
Mail : compostage@cc-genevois.fr



AICA L'ÉCHO DU SALÈVE

LE RENOUVEAU DE LA CHASSE

Il y a du renouveau dans l'association des chasseurs de Neydens depuis qu'un grand nombre de jeunes passionnés a rejoint l'équipe existante et que les **deux territoires de chasse de Beaumont et Neydens ont fusionné, pour donner naissance à l'AICA L'Écho du Salève**. Aujourd'hui sous la présidence de Michaël Bourderiat, la nouvelle équipe s'est fixé comme objectifs de dynamiser l'association, de participer activement à la vie associative locale et de promouvoir une activité de chasse responsable dans le respect de la population toujours plus en quête de nature.

Leur territoire de chasse s'étend sur 1 100 hectares entre plaine et montagne. De Verrières au Piton et sur la plaine d'Huffin, on y chasse le grand gibier, sanglier, cheptel suffisant sur le massif.

Par ailleurs, en cas d'épidémie sur la faune sauvage, la chasse permet de lutter contre les risques sanitaires et la diffusion aux animaux domestiques.



Aujourd'hui les trente membres de l'association ont à cœur de communiquer davantage avec la population des deux communes et d'expliquer le rôle du chasseur dans l'équilibre de la biodiversité du territoire ainsi que dans le maintien et la régulation des populations de grand gibier. Ils souhaitent donc créer un véritable lien social avec les habitants en organisant diverses manifestations : un tournoi de pétanque est d'ores et déjà fixé le 16 juillet au stade de Neydens (sur inscription) et un concours de meutes dans la voix du lièvre est prévu l'an prochain, ceci afin de présenter le travail des chiens de chasse.

Ils espèrent également grâce à ces diverses manifestations récolter quelques fonds pour se construire un local, l'actuelle cabane de la Forge devenant trop exiguë et ne satisfaisant plus aux normes sanitaires requises. Une des priorités du moment est donc la recherche d'un lieu éloigné des habitations, qui pourrait accueillir cette nouvelle construction tout en préservant l'environnement.

INTÉRESSÉ PAR LA CHASSE ?

Toute personne intéressée par la chasse, fille ou garçon, peut prendre contact avec un des membres de l'association AICA ou venir directement à la cabane de la Forge un dimanche ou un jeudi matin. Un bon accueil leur sera réservé ainsi que la possibilité d'accompagner le groupe des chasseurs en battue pour une demi-journée de découverte.

Attention, tout nouveau membre sera dans l'obligation de suivre une formation d'abord initiale puis continue sur la sécurité à la chasse.

Ces battues en groupe d'environ douze chasseurs sont aussi des occasions de balades conviviales en pleine nature, sans jamais oublier les priorités essentielles : une cohabitation harmonieuse avec la population ainsi que le respect strict des règles de sécurité.



MOBY À L'ÉCOLE BEAUPRÉ

L'ÉCOLE UN ÉLÉMENT CENTRAL DE NOTRE VIE LOCALE, FÉDÉRATEUR DES DÉPLACEMENTS :

Favoriser les pratiques de déplacement alternatives à la voiture individuelle pour améliorer le partage de l'espace public aux abords du groupe scolaire BEAUPRÉ et sensibiliser à la mobilité active (vélo, marche), voilà l'ambition du programme MOBY lancé par la municipalité en septembre 2021.

Ce programme sur 2 ans, qui a été présenté lors du précédent bulletin municipal, entre dans sa phase ACTION issue elle-même du rapport de diagnostic (disponible sur le site de la mairie de BEAUMONT).

Le diagnostic réalisé du 25 octobre 2021 au 15 janvier 2022 sur le terrain a permis, avant d'agir, de mieux COMPRENDRE les enjeux et les problématiques de la mobilité autour de l'école :

- Entretiens et recueils d'informations auprès des collectivités et de l'école, périscolaire...
- Présence sur le terrain (stands, réunions publiques).
- 4 relevés de terrains partagés avec les élus et parents (itinéraires principaux) points de vue cycliste et piéton et de la Police Pluri-Communale.
- 2 diagnostics partagés avec les enfants : marchant et roulant.
- 1 enquête mobilité en ligne sur les pratiques de mobilité et sur les attentes des parents, enseignants.

LES CHIFFRES CLÉS

La situation actuelle



79 %

des parents estiment que l'itinéraire entre leur domicile et l'établissement est dangereux **à pied**



89 %

des parents estiment que l'itinéraire entre leur domicile et l'établissement est dangereux **à vélo**

Priorité n° 1 pour les abords de l'établissement

Sécurité des piétons

Mode de transport principal
Voiture solo

Axe d'amélioration



Sécurisation des itinéraires
en 1^{re} place des axes d'amélioration

Le potentiel de réduction des kilomètres parcourus avec une bascule vers les modes actifs :



4 390 km/an
marche et trottinette

42 800 km/an
vélo

Le potentiel de réduction des émissions par an avec une bascule vers les modes actifs



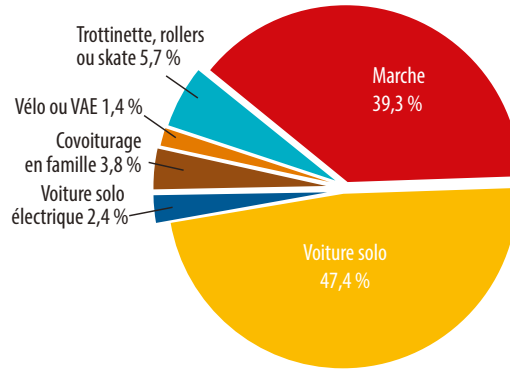
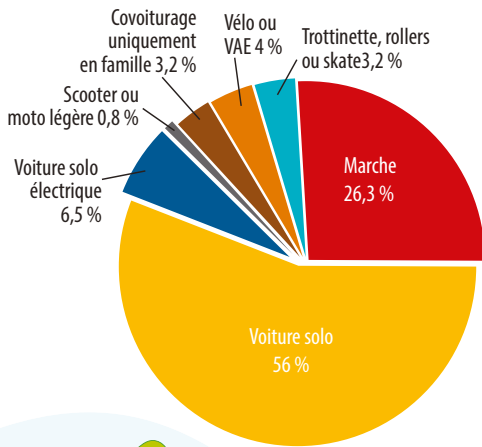
93 120 g de CO₂e
290 g de NO_x
2,5 g de PM

	Accessibilité	Pratiques actuelles	Potentiel de report modal	Pratiques souhaitées
MARCHE				Marche, pédibus, co-piétonnage
VÉLO				Vélo, vélobus
VOITURE, MOTO ET SCOOTER			x	x
COVOITURAGE				Mise en lien, organisation
TRANSPORTS SCOLAIRES	Inexistant	x		Les communes ne souhaitent pas mettre en place un service de ramassage scolaire
TRANSPORTS EN COMMUN	Pas de ligne utilisée dans le cadre des déplacements scolaires vers l'école	x	x	x

LÉGENDE

- bon
- moyen
- faible
- en cours par les collectivités

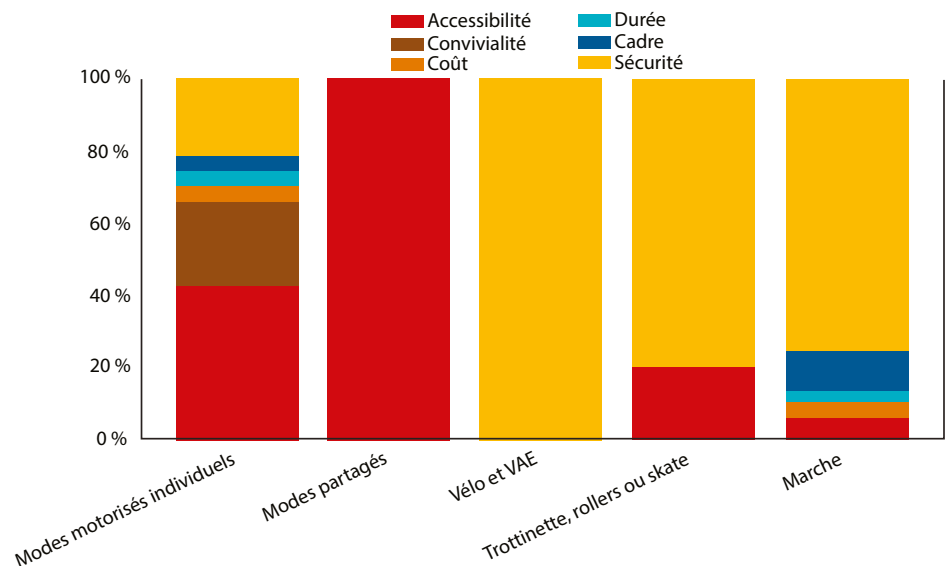
La réalisation des observations partagées in situ a permis notamment **une compréhension mutuelle** des besoins des familles et des contraintes techniques, administratives et financières des élus.



Répartition des modes de déplacement utilisés par les élèves, le matin et le soir (à gauche) et le midi (à droite)



Axes d'amélioration prioritaires sur les trajets vers l'établissement scolaire pour les parents, les enseignants et les personnels, en fonction du mode de transport utilisé



STATIONNEMENT DANS LA RUE BEAUPRÉ

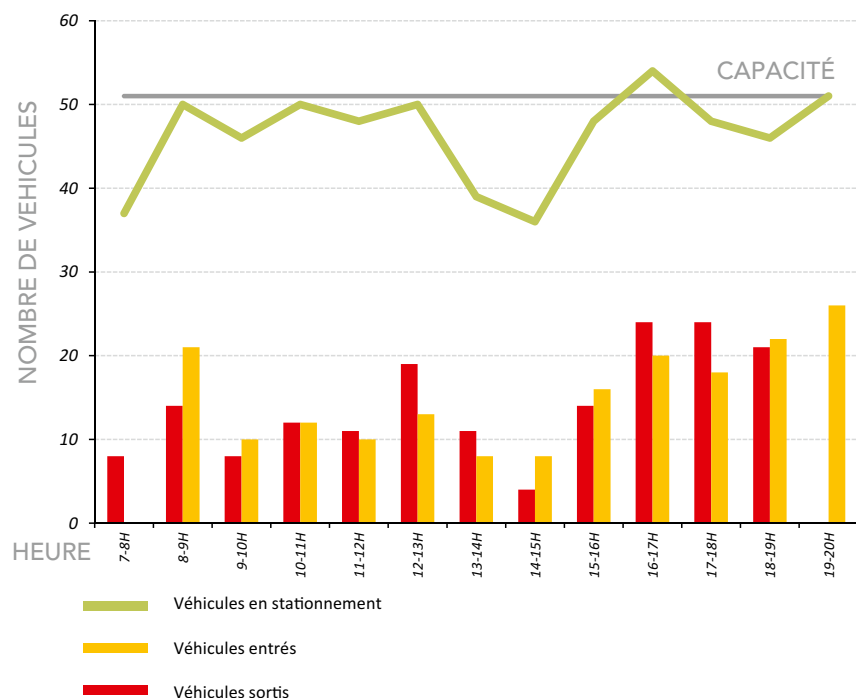
L'analyse sur la mobilité, faite simultanément par le cabinet ARTER sur tout le périmètre de la commune, confirme les observations et les conclusions du diagnostic MOBY : « sécuriser et apaiser les abords de l'école Beaupré » sont un enjeu communal à court terme.

Éléments de base

Capacité théorique : 51 places
Véhicules vus 221 dont 27 illicites

Occupation et mouvements

Occupation maximale : 106 %
Occupation moyenne : 91 %
Occupation minimale : 71 %



Secteur saturé

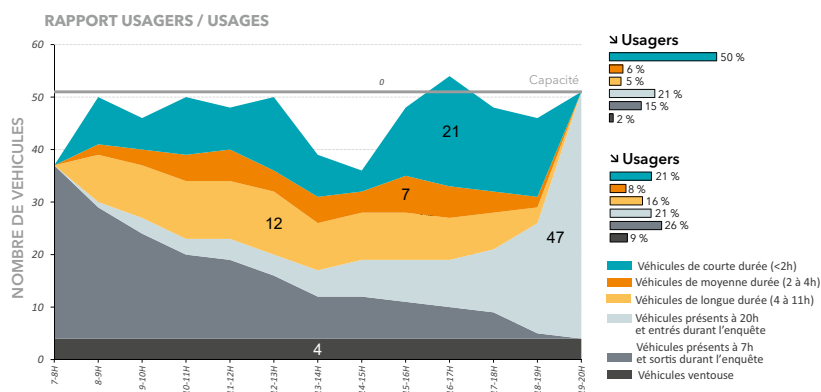
Sur la Grand'Rue et la partie non réglementée de la rue Beaupré, la demande est supérieure à l'offre de 16 à 17h. Ce secteur est saturé ou proche de l'être tout au long de la journée (hors pause méridienne). Il en résulte un taux de stationnement illicite de 12 %.

À noter que le parking en « zone bleue 2 heures » situé devant la boulangerie a une petite réserve de capacité à toute heure.

Variété d'usages satisfaits

50 % des véhicules vus stationnent pour de la courte durée, mais ces usagers ne consomment que 21 % de l'offre.

Toutes les catégories d'usagers sont représentées et consomment entre 8 et 26 % de l'offre.



DU DIAGNOSTIC À L'ACTION :

Tous les acteurs et parties concernés par la mobilité liée à l'école (parents d'élève, enseignants, agents, élus, riverains, commerçants,...) se sont réunis en comité MOBY qui a pris connaissance fin janvier 2022 des problématiques relevées par le rapport :

- Insatisfaction des usagers sur la circulation et le stationnement – représentations négatives concernant la sécurité et la convivialité aux abords de l'école.
- Des itinéraires domicile-école peu propices à la pratique du vélo et de la marche.
- Une opinion plutôt favorable aux modes partagés (vélobus, pédibus, covoiturage) mais une faible proportion de parents qui l'utilisent. (freins exprimés : organisation, temps, confiance).



Le comité a alors choisi 5 actions pour définir un plan à valider en Conseil municipal. Et 5 groupes de volontaires, appelés GROUPES ACTION (GA) se sont constitués pour définir les modalités de la mise en œuvre de ces actions. Il s'agit de cerner concrètement les objectifs, les échéances, les moyens nécessaires, les ressources disponibles et les indicateurs de suivi pour l'évaluation... selon les nécessités organisationnelles, le nombre de volontaires impliqués et l'ordre de priorité établi.

Les groupes ont pour contrainte de respecter les 4 grandes orientations du PDES de l'école Beaupré, à savoir :

- Favoriser l'utilisation des modes actifs vers l'école.
- Améliorer le cadre de vie et la convivialité devant l'école.
- Développer le partage de trajets.
- Valoriser les itinéraires pédestres.

» GA1 : Repenser la zone de circulation de la rue Beaupré



Légende

- | | | | |
|--|--|--|------------------------|
| | Aire piétonne (sauf véhicules de livraisons, secours, PMR) | | Zone 30 |
| | Zone de rencontre | | Offre de stationnement |
| | Chemins piétons | | Aménagements cyclables |

La configuration actuelle offre une accessibilité et un stationnement maximal à la voiture (80 places) tandis que l'accessibilité est nulle pour les vélos et que se multiplient incivilités et insécurité pour les déplacements des piétons entre les deux côtés de la rue.

Le groupe Action a pour but d'inverser cette situation et de faire de cet espace un lieu de convivialité, moins minéral offrant des agréments ludiques et paysagers pour les usagers de l'école et les riverains.

» GA2 : Créer des aménagements cyclables



Proposer des aménagements cyclables sécurisés, rapides, continus et adaptés à la pratique du vélo par les enfants, en tenant compte des recommandations selon le trafic de la voie, la vitesse.

Donner du « grain à moudre » aux projets cyclables en cours sur la commune (via Rhône NORD-SUD, voie verte vers PRESILLY/ FEIGÈRES, voie cyclable vers NEYDENS / ARCHAMPS) grâce à l'angle de vue « enfant - parent ».

Rejoignez maintenant l'expérience

PÉDIBUS!

Les Chainays ↔ Ecole Beaupré

EN VOUS INSCRIVANT POUR LE TEST DÉBUT JUIN 2022

- Application de suivi du trajet des enfants
- Encadré par des adultes 1 adulte / 5 enfants
- Ligne à horaires fixes Matin - Soir
- Adhésion gratuite
- Charte d'engagement avec règles de sécurité

Votre contact pour toute pré-inscription et renseignement :
Agatha Canouet (maman de 2 enfants en maternelle et élémentaire) : 06.42.91.33.18 / acanouet@gmail.com

» GA3 : Mobiliser par l'expérimentation PEDIBUS / VELOBUS

- Faire le chemin vers l'école à pied ou à vélo, en groupe, c'est plus facile de se motiver. Se déplacer n'est plus une précipitation stressante mais un temps d'observations, de discussions, d'exercices physiques...
- Passer de la « simple organisation entre parents » au co-piétonnage ou à la création d'une ligne de pédibus à l'image d'une ligne de bus avec ses arrêts et ses horaires fixes.

» GA4 : Associer le comité Moby à la réflexion sur la sécurisation de la RD 1201

- Permettre aux volontaires du comité Moby de s'exprimer sur la problématique de la traversée de la RD 1201 pour des piétons.

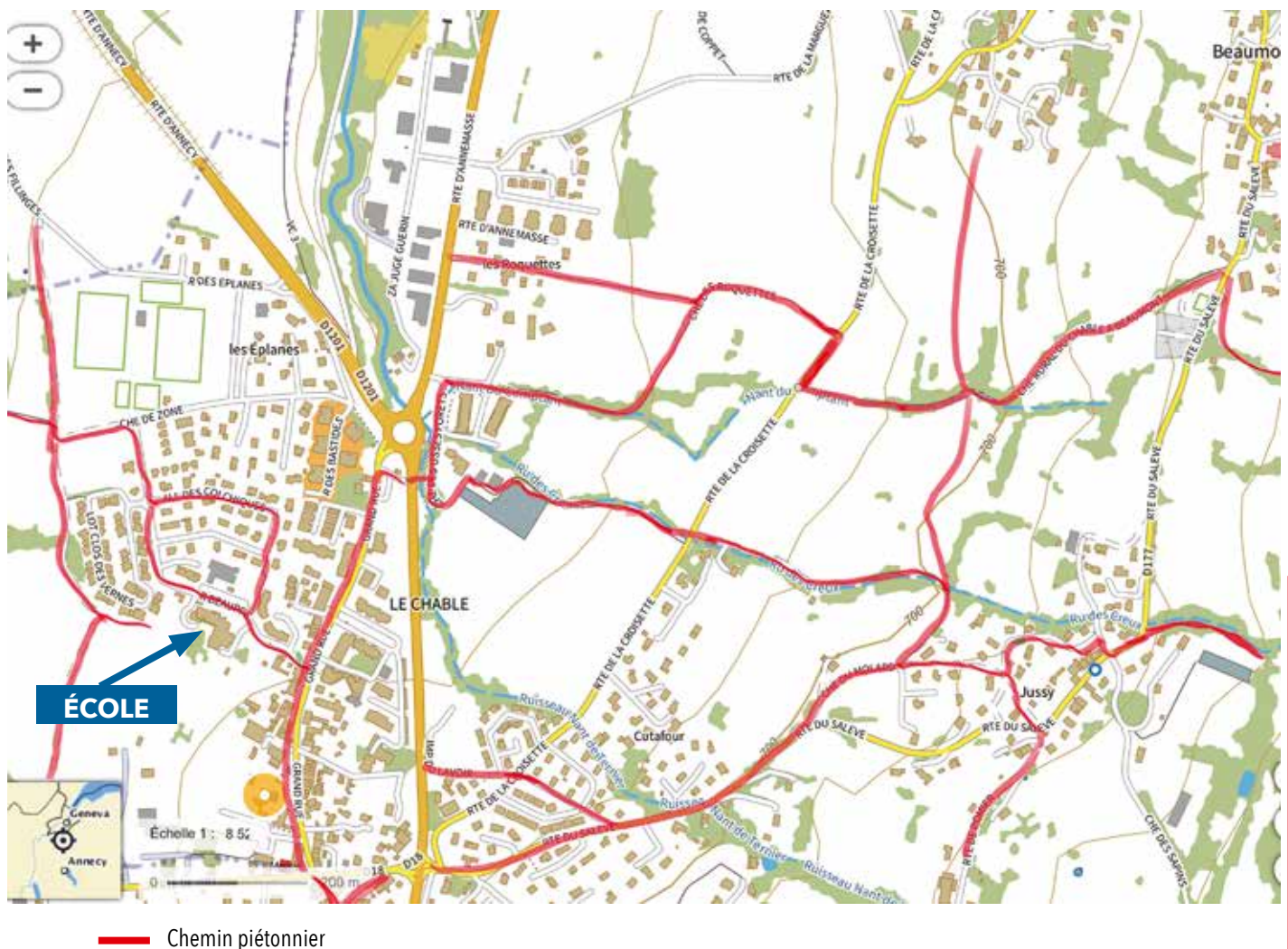
LES CHIFFRES DU TRAFIC SUR LA RD 1201

Aux heures de pointe, le nombre de véhicules qui transitent sur la RD 1201 entre 7h et 8h est en moyenne de 1525 véhicules par heure et de 1340 véhicules entre 16h30 et 17h30.

- Tenir compte de leurs remarques dans la définition du cahier des charges de l'étude de mobilité en cours.
- Informer les participants de l'avancée de la réflexion des élus.

» GA5 : Encourager l'utilisation des chemins

- Évaluation de la praticabilité des chemins
- Améliorer la visibilité des chemins, leur signalétique, leurs aménagements...
- Campagne d'information, événements à l'échelle de l'école et/ou des communes pour faire découvrir les itinéraires (renouvellement de la balade / journée du patrimoine...).



— Chemin piétonnier



LES PROCHAINES ÉTAPES :

Les GA vont se rencontrer jusqu'à la création du PDES (Plan de Déplacement en Établissement Scolaire). Les collectivités vont ensuite évaluer et décider des aménagements à entreprendre. Des expérimentations vont être mises en œuvre jusqu'en 2023 et des suivis d'indicateurs chiffrés vont notamment permettre d'évaluer l'intérêt, la faisabilité et la pérennité des actions.

Une deuxième session d'ateliers en classe, en lien avec les actions mises en place, va être organisée par la chargée de mission sur l'année 2022-2023 : par exemple si un pédibus se met en place, il serait proposé un atelier de sécurité routière lors d'une marche dans le Châble.

LA MOBILITÉ N'EST PAS QU'UNE HISTOIRE D'ADULTES

Les enfants sont déjà sensibles aux différents modes de déplacement et perçoivent nettement les tensions qui les accompagnent. Les ateliers organisés par la chargée de mission MOBY, en accord avec l'équipe enseignante, ont interrogé les enfants sur les enjeux de la mobilité : les enfants ont répondu très vite aux questions pas si « simples » (Pourquoi se déplace-t-on ? comment se déplace-t-on ? ...) montrant ainsi qu'ils se sentent concernés.

Des activités ont été proposées pour rendre tangible leurs réflexions et se familiariser avec la démarche d'écomobilité qui a lieu autour de leur école.

- Les élèves du cycle 2 (CP-CE1 et CE2) ont manipulé des cartes pour construire le système propre à chaque mode : énergie, infrastructures et matériel nécessaire.
- Les élèves du cycle 3 (CM1 et CM2) ont comparé les modes de transport à l'aide d'une grille d'analyse : individuel/collectif ; gratuit/coûteux ; polluant/non polluant ; trajets courts/trajets longs ; bruyant/silencieux et ont ainsi fait ressortir les avantages et inconvénients selon le type de déplacement à réaliser.
- Des supports vidéo ont permis d'aborder avec les plus grands, les causes du réchauffement climatiques et les solutions à mettre en œuvre pour

réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les enfants ont ainsi fait le lien entre un enjeu global (la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport routier) et la démarche locale Moby, à leur portée, qui vise la réduction de l'utilisation systématique de la voiture individuelle pour les trajets scolaires.

- Une activité sur la thématique de la sécurité routière des piétons et des cyclistes a été proposée aux plus jeunes. L'occasion ensuite d'aborder les abords de l'école et de recueillir les témoignages des enfants.



PLUS ÉTonnant ENCORE UNE ACTIVITÉ ORIGINALE A ÉTÉ PROPOSÉE AUX ÉLÈVES DU CYCLE 3 :

Par groupes de 3 ou 4 les enfants se sont glissés dans la peau de « petits architectes paysagistes » et ont dessiné les abords de l'école dans un futur où la voiture individuelle ne serait plus le mode de déplacement majoritaire.

Le résultat est captivant: des espaces de jeux, des fontaines, des vergers, des terrains de sport et des marchands de glaces qui se substituent aux places de parking.

Une classe est même sortie analyser les lieux: quelle est la place consacrée à chaque mode de déplacement dans la rue Beaupré? Quelles sont les personnes qui l'empruntent? Quelles situations ont-ils pu observer concernant le stationnement et la circulation?



Après l'observation place à la création: et les œuvres sont parlantes! Le plus délicat reste bien sûr de s'entendre avec ses camarades. Une bonne expérience de co-construction qui laisse imaginer la complexité des échanges autour de projets liés à la mobilité et surtout aux modes de vie!

PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire 2020-2026 a été adopté, à la majorité, par les élus communautaires en séance du conseil du 13 décembre 2021. Les ambitions pour le territoire identifiées par les élus communautaires lors de nombreux ateliers et grâce au retour des habitants du territoire et du Conseil de Développement ont été déclinées en 5 ambitions, 24 orientations et 8 fiches actions à mettre en œuvre à plus ou moins court terme devant permettre d'atteindre le cap de 2 % de croissance annuelle pour les années à venir.

Au travers de ce Projet, les élus de la Communauté de Communes du Genevois ont affirmé **5 ambitions pour le territoire**

1. Structurer les pôles principaux de Saint-Julien et des bourgs et donner la possibilité aux villages de conforter leur vie locale
2. Préserver le capital environnement et la qualité de vie
3. Rehausser de manière significative le niveau de services
4. Maintenir l'équilibre social du territoire
5. Favoriser la création d'emplois locaux correspondant aux différents niveaux de qualification

UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MIEUX RÉGLÉ

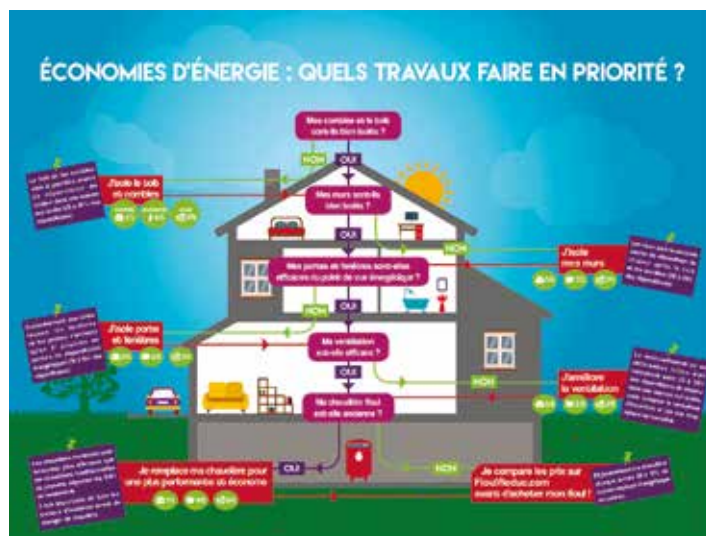
Le rythme d'artificialisation des sols de notre territoire est 3 fois supérieur à la moyenne nationale et plus de 80 % des nouvelles surfaces artificialisées le sont pour des motifs liés à l'habitat.

Outre la consommation foncière, la pression de l'urbanisation sur les milieux naturels est également forte et certains seuils d'alerte sont d'ores et déjà dépassés. C'est notamment le cas en matière d'assainissement pour lequel les analyses de certains rejets d'eaux usées affichent ponctuellement des non-conformités, ce qui participe à la dégradation des milieux naturels.

Il a donc été proposé de surseoir aux attributions de permis de construire en cas d'infrastructures d'assainissement insuffisantes et d'élaborer un schéma directeur de l'Assainissement. Ce schéma directeur devra être également adapté aux nouveaux principes de gestion des eaux pluviales et pourrait nécessiter un changement du PLU.

Le développement urbain devra également se faire dans un souci

- de protection des ressources en réduisant la production des déchets à la source ainsi que les prélèvements d'eau potable afin de diminuer la pression sur les milieux ;



- de sobriété énergétique: le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) est le premier consommateur d'énergie du territoire. Il s'agira donc de baisser la consommation énergétique des bâtiments, de rénover l'habitat, et de promouvoir une logique de sobriété énergétique et de réduction de l'empreinte carbone. La rénovation énergétique doit être une priorité ;
- de maintien des équilibres environnementaux en préservant et restaurant des continuités écologiques ;
- de plus grande sobriété foncière pour respecter l'objectif de diviser par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2030 et de parvenir au « zéro artificialisation nette » à plus long terme (« ZAN ») ;
- d'une plus grande cohérence entre habitat et environnement, habitat et mobilité et services devant se concrétiser par une charte « urbaine, paysagère et architecturale » et une charte « habitat et mobilité ».

1. Article L111-11 Code de l'Urbanisme

2. Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif à 2050 fixé par la loi climat et résilience, publiée au JO le 24 août 2021. Elle demande d'abord aux territoires de baisser de 50 %, d'ici à la fin de la décennie, le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

ÉQUILIBRE SOCIAL ET SERVICES

La question de l'accès au logement est au cœur de la problématique de maintien de l'équilibre social du territoire car le logement constitue de très loin le premier poste de dépenses des ménages. Or le territoire est marqué par une très forte disparité sociale qui tend à s'accroître. Le coût du logement est fortement dépendant du pouvoir d'achat des frontaliers mais les différentiels de rémunération avec les salaires en euros rendent difficile le maintien ou l'arrivée dans le territoire de populations non frontalières. Il semble donc impératif d'apporter des réponses rapides aux problèmes de logements d'urgence et à la difficulté d'accès aux logements sociaux des ménages, non seulement pour les moins aisés mais aussi pour les catégories intermédiaires. Le Projet de Territoire est l'occasion de renforcer de manière significative l'investissement des collectivités dans les politiques sociales et de favoriser le développement du logement abordable pour les populations particulièrement exposées.

Le rehaussement du niveau de services fait également partie des attentes premières exprimées par la population notamment l'offre de transport en commun, les crèches, les services de santé et les services à destination des personnes âgées et plus marginalement le sport, les loisirs et la culture.

L'organisation de la mobilité constitue l'un des grands enjeux du mandat (voir nos articles sur Genevois Roule et Moby). En parallèle à l'offre de transport en commun, le projet de territoire prévoit de poursuivre le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture particulière qui passe par le développement des modes doux via des axes structurant et les maillages communaux mais aussi le développement de transport public lourd (tram, pôle d'échange, ligne de bus...).



ÉCONOMIE ET EMPLOIS LOCAUX

Malgré une croissance de l'emploi 2 fois supérieure à la moyenne du département, les entreprises locales ont du mal à attirer et surtout fidéliser la main-d'œuvre compte tenu des difficultés d'accès au logement et de la concurrence en termes de salaire de la Suisse. Le projet de territoire doit développer les opportunités d'emplois locaux aux différents niveaux de qualification. Cette politique pourrait conduire à repenser la question de l'équilibre entre le commerce de proximité et le commerce de zone. Une maîtrise publique des emplacements stratégiques, l'acquisition de locaux pour éviter leur mutation via la création d'une foncière dédiée au commerce apparaissent nécessaires pour atteindre cet objectif. La défense du commerce de proximité à Saint-Julien-en-Genevois mais plus largement dans l'ensemble des communes est une priorité.



DÉPART EN RETRAITE DE *Philippe DUPERRET*

Ce 25 mars 2022, notre pompier lieutenant honoraire **Philippe Duperret**, chef du Centre de Première Intervention de Beaumont, a pris sa retraite après 25 ans de service, dont 11 en qualité de chef de centre en présence de Mme Virginie Duby-Muller, députée et conseillère départementale.

Sapeur-pompier volontaire depuis 1968, **Jean-Yves As** a été successivement nommé à Beaumont caporal en 2011, sergent en 2015 et adjudant en 2021. Il a secondé Philippe Duperret depuis plusieurs années et il prend donc la responsabilité du Centre de premiers secours de Beaumont au départ de ce dernier.

Bravo pour sa nomination et son engagement avec le grade d'adjudant-chef remis lors de cette cérémonie !



*Sa devise: « Je n'ai rien fait d'autre que mon devoir »
Sa marque de fabrique: pudeur et humilité.*

Merci Philippe!



Rejoignez-nous !



SDIS haute savoie
SAPEURS-POMPIERS

**Vous aussi, devenez
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**

CONTACTEZ LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE HAUTE-SAOIE
6 rue du Nant B.P. 1010 - Meythet 74966 ANNECY Cedex
www.sdis74.fr / devenir.spv@sdis74.fr / 04 50 22 76 00

SIVU BEAUPRÉ

LE PÉRISCOLAIRE

Les temps périscolaires se composent des accueils du matin et du soir, des temps méridiens ainsi que des accueils du mercredi.

Différentes activités et projets sont proposés sur ces temps hormis le mercredi: des jeux libres d'accès (livres, kapla, dessin) ou encore des jeux sportifs en salle motricité ou à l'extérieur. Cette année, lors des temps méridiens, l'accent est mis sur le gaspillage alimentaire. Des actions sont menées par les animateurs pour les enfants afin de les sensibiliser à cette thématique.

Par exemple, dans le groupe des CP, 3 totems ont été mis en place à remporter par les enfants. Chaque totem représente un objectif:

- La classe qui a jeté le moins de nourriture: ce qui encourage les enfants à gérer leur faim, à goûter leurs plats et à se servir des quantités adaptées.
- La classe qui range le mieux: ce totem vise à responsabiliser les enfants face au matériel qu'ils utilisent ou encore lorsqu'ils débarrassent leur table.
- La classe qui a eu le meilleur comportement sur le temps du midi: ceci afin de récompenser les attitudes positives et valoriser le respect et la bienveillance.

Les différents temps périscolaires sont ouverts à tous parents souhaitant découvrir le fonctionnement de l'intérieur, si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer un mail à recrea@sivu-beaupre.fr

Chaque cycle (période scolaire entre deux vacances scolaires) les animateurs proposent aux enfants de découvrir différentes thématiques sur les accueils du mercredi. Des cycles d'escalade sont proposés aux enfants allant de 6 à 12 ans, la réfection du potager, la découverte du street art ou encore un voyage en Égypte sont des thèmes abordés avec les enfants dès 3 ans. Les programmes sont disponibles également sur les profils 3dOuest et le site web de RécréA.



L'EXTRASCOLAIRE CET ÉTÉ

LES SÉJOURS

• Mini-camps CP au CE1 :

Cette année le mini-camps aura lieu au Moulin Dollay situé dans la commune de Groisy du 20 au 22 juillet. Les enfants seront inscrits à la semaine. Au programme: 18 et 19 juillet préparation au mini-camps au centre (activités, apprentissage du camping...), départ mercredi matin pour trois jours de camping et deux nuits sous la tente (mercredi au vendredi). Les enfants auront l'opportunité durant leur semaine de vivre en collectivité et de partager les moments de la vie quotidienne encadrés par des animateurs expérimentés. Ils pourront également profiter du cadre idyllique que leur offre le Moulin Dollay entre ruisseau et forêt.

• Montrevel CE2 au CM2 et collégiens :

Cette année, deux séjours sont prévus à Montrevel: du 11 au 16 juillet pour les jeunes collégiens (dès la 6^{ème}) et du 15 au 20 août pour les enfants du CE2 au CM2. Ces séjours se dérouleront à Montrevel-en-Bresse au camping de la Plaine Tonique avec 6 jours et 5 nuits sous tipis (du lundi au samedi). Les enfants auront l'opportunité durant leur semaine de vivre en collectivité et de partager les moments de vie quotidienne encadrés par des animateurs expérimentés. Ils pourront également pratiquer différentes activités nautiques et terrestres leur permettant de découvrir leur environnement. Préinscription déjà ouverte par mail !



LES SEMAINES À THÈMES

Les inscriptions se font obligatoirement à la semaine.

- **Semaine sportive 5-6 ans :**

La semaine est menée par une éducatrice sportive, les enfants peuvent ainsi s'initier à différents sports de manière ludique. Elle se déroule du 25 au 29 juillet.

LE CENTRE DE LOISIRS :

- **Des activités variées & sorties :**

Tous les jours les enfants dès 3 ans et scolarisés découvriront différentes activités aussi bien manuelles que sportives mais également culturelles. Les enfants sont répartis par groupes d'âge afin de répondre au mieux à leurs besoins. Une sortie peut être proposée par groupe chaque semaine. Les programmes sont disponibles sur le site de RécréA (<https://recrea74.wixsite.com/recrea>) au plus tard la semaine précédente.

- **Des nuitées 5-7 ans et 8 et + :**

Chaque semaine, une nuitée est organisée pour les enfants de 5 à 7 ans puis pour ceux de + de 8 ans. Les enfants dîneront ensemble puis joueront le temps d'une veillée avant d'aller dormir sous tente à l'arrière de l'accueil de loisirs. Le réveil se fait de manière échelonnée afin de rejoindre les activités du matin ou de rentrer chez soi à 9h.

- **Les veillées familles :**

Des soirées conviviales où les familles sont invitées à participer à des grands jeux et partager un repas canadien sont prévues. Cet été, deux soirées vont être organisées. La première, le vendredi 24 juillet avec un repas canadien ainsi que des activités surprises. La seconde se tiendra le vendredi 28 août. Une grande kermesse avec barbecue et plusieurs jeux surprise viendront clôturer ces vacances. Inscription en famille obligatoire par mail.

TRAVAUX D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

La construction de l'extension de l'école Beaupré a commencé le 25 novembre 2020.

Cet agrandissement de l'élémentaire est réalisé sur 2 niveaux avec la création de 10 classes supplémentaires, de 3 ateliers, et de différents locaux techniques et de rangement. Le bâtiment est déjà relié à la structure existante dans laquelle des modifications sont en cours avec notamment un nouvel atelier.

Les travaux sont réalisés dans les délais établis en 2020, soit une livraison pour juin 2022. L'été permettra de finaliser l'aménagement des classes par les agents techniques des communes de Présilly et de Beaumont et par les enseignants. Ainsi, les écoliers pourront investir leur nouvelle classe dès la rentrée 2022.



29.10.2022

21h | Salle des Fêtes du Chable - Beaumont

BAL ANNÉES 80/90



AMICALE SPORTIVE DES VÉTÉRANS DU SALÈVE



Pour information complémentaire,
veuillez envoyer un message sur la
page Facebook ASVS

L'Accorderie

DU GENEVOIS

Échanger et coopérer

Notre dernière parution dans ce bulletin datant de 2020, voici quelques nouvelles :

C'EST OFFICIEL ! L'antenne du Vuache a installé ses nouveaux « quartiers » dans un local à Chênex. Les permanences ont lieu le jeudi de 18h à 19h30. Des ateliers sont aussi proposés sur d'autres créneaux horaires en semaine. N'hésitez pas à pousser la porte pour rencontrer vos « voisins » !

L'ouverture de l'antenne du Salève a pris un peu de retard, mais prochainement, l'Accorderie pourra aussi vous accueillir à Archamps.

AUGMENTER NOTRE POUVOIR D'AGIR !

À l'initiative d'accordeurs bricoleurs aimant les défis tout autant que les rencontres chaleureuses, un « **RE-PAIR CAFÉ** » est proposé par l'Accorderie sur la commune de Vulbens et parfois délocalisé selon les circonstances (« Made in chez moi... » à Valleiry le 14 mai par exemple). Objectif : créer du lien, augmenter le potentiel des habitants par le transfert de connaissances, favoriser le réemploi en réduisant le gaspillage. L'accès à ce Repair Café est gratuit pour les accordeurs et une participation modique destinée à l'entretien du matériel (5 €) est demandée aux autres personnes. Pour connaître les prochaines dates, consultez le site internet ou la page Facebook de l'Accorderie.

Afin de combattre la précarité numérique vécue par un certain nombre de seniors, une équipe s'est constituée pour construire le projet « **A TOUS'CLICK** ». Ce projet a été sélectionné par Malakoff Humanis, groupe de protection sociale mutualiste à but non lucratif, qui apporte un soutien moral et financier. L'objectif est de permettre à chaque accordeur sénior de gagner en aisance et autonomie pour toutes les démarches/recherches/envois utilisant un support numérique. Là encore, les échanges de connaissances, individuels ou collectifs, renforcent les liens entre les accordeurs, toutes générations confondues. Pour l'instant, cette proposition est en « rodage » avec les Accordeurs mais pourra s'étendre aux habitants en fonction de partenariats qui se noueront avec les communes ou autres associations.



Permanences sur place ou par Tél.

Laurie : 07 70 06 77 52

Nathalie : 07 84 32 97 72

35, rte de Thairy à St-Julien-en-Genevois

- mardi 8h30-11h
- mercredi 13h30-16h30 (permanence Tél.)
- jeudi 16h30-19h

Permanence du Vuache

26 chemin des Vignes à Chênex, jeudi 18h-19h30

Toutes les informations sur notre site :

www.accorderie.fr/genevois



LA VIE DONT ON A ENVIE, ON VA LA FAIRE ICI !

Le 9 octobre 2021, la journée a été consacrée à la réflexion et aux partages de nos rêves pour l'avenir de notre association tandis que la soirée, festive, a rassemblé les accordeurs pour son 5^e anniversaire, en musique ! À l'issue de nos réflexions, plusieurs groupes de travail ont fait émerger des projets et événements qui se concrétisent en ce moment et destinés à favoriser les rencontres, stimuler les échanges, faire des découvertes : « En mai, demande ce qu'il te plaît » (échanges de services), Journée des Talents, Randonnée et nuit en refuge en juin (une première pour certains !), journée « pétanque ».

Le 5 mai, nous avons tenu notre assemblée générale.

Le conseil des accordeurs a été en partie renouvelé et nous avons fait le plein d'énergie pour continuer cette belle aventure.



En juin, **5 représentants se rendent aux Rencontres des Accorderies du territoire Sud-Est**, dans l'Isère, afin de partager les bonnes pratiques des accorderies (40 associations en France) et profiter de la vitalité de ce mouvement tout en faisant de nouvelles connaissances.

Nous participerons également à l'assemblée générale du réseau (en visio) avant de nous rendre aux rencontres nationales qui se tiendront en septembre.

Localement, outre les permanences qui vous accueilleront avec plaisir, nous vous rencontrerons lors de la fête des associations le 3 septembre. Nous vous attendons nombreux !

STUDIO 02 DANCE SCHOOL

ENFIN UNE ANNÉE COMPLÈTE !!

Cela peut paraître anodin mais en 3 ans d'existence et de covid c'est la 1^{re} année scolaire durant laquelle les professeurs de Studio 02 Dance School ont pu donner toutes leurs heures de cours. Un vrai bonheur ! Mais ce n'est pas tout ! L'école a aussi réalisé son 1^{er} spectacle de danse en février au Centre ECLA de Vubens : 24 tableaux sur le thème des émotions, dansés par plus de 200 élèves devant près de 450 spectateurs. Des paillettes dans les yeux des petits et des grands sur scène comme dans le public.

Forte de cette belle année, l'école va se développer à partir de la rentrée prochaine en proposant notamment **de nouvelles disciplines comme le ragga, le heels** (danse sensuelle sur talons), ou encore **le break dance** en complément des cours déjà existants d'éveil à la danse, modern'jazz, street jazz, contemporain, hip-hop, girly, barre à terre... Pour les petits comme pour les plus grands !



Les professeurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le 5 septembre prochain pour une semaine de portes ouvertes !



FIT N'FIGHT

Prendre soin de soi et des autres, être ni dans la précipitation ni dans la performance et mettre en priorité le partage de moments actifs, efficaces et divertissants, sont les fondamentaux qui résument fidèlement l'esprit de l'association FIT'n'FIGHT.



Tout peut être traité par mail à partir du mois d'août.

Au plaisir de vous retrouver dès la rentrée 2022!

FIT N'FIGHT

www.fitnfight.net
Tél. 04 50 75 56 42
Mail fitnfight@hotmail.fr



Les cours proposés, yoga, pilates, zumba, strong et même salsa, sont des supports à l'épanouissement de tous, homme ou femme, du plus jeune au plus âgé.

D'ailleurs pour cette saison 21/22 nous avons pu compter sur la présence croissante d'hommes et de seniors à tous nos cours, ainsi que des couples, des fratries et des familles.

Nous mettons toute notre énergie dans le contenu (diversité des exercices, créativité, animation, précision) plutôt que dans le contenant (décor de salle, solution matérielle).

Notre ambition est également d'être présent localement et de participer au lien sur notre commune. Raisons pour lesquelles nous serons présents :

- Cet été dans le parc MEYER pour proposer des cours gratuits (sauf en cas de pluie).
- À la fête des Associations au Châble le samedi 3 septembre 2022.

Voilà en peu de mots de quoi décrire notre association à ceux qui ne nous connaissent pas encore. Un autre moyen de nous découvrir est de consulter le site www.fitnfight.net afin de trouver le(s) cours, les horaires ainsi que les informations d'inscription (tarif, contenu, planning).



PLANNING PROVISOIRE SAISON 2022-2023

LUNDI	MARDI				MERCREDI			JEUDI
PRÉSILLY Salle des Fêtes	BEAUMONT Ancienne école	LE CHÂBLE Motricité mater.	PRÉSILLY Salle des Fêtes	LE CHÂBLE Motricité RÉCRÉA	BEAUMONT Ancienne école	PRÉSILLY Salle des Fêtes	LE CHÂBLE Motricité RÉCRÉA	PRÉSILLY Salle des Fêtes
Pilates tous niveaux 9h55-10h55			YogaMPilates tous niveaux 9h30-10h30		Éveil danse Enfant 3-5 ans 10h05-10h55	Pilates senior 9h55-10h55		Pilates confirmé 9h-10h
Pilates tous niveaux 11h-12h					Éveil danse Enfant 6-10 ans 11h11h50	Pilates senior 11h-12h		
								YogaMPilates tous niveaux 17h-18h
Strong Ados Adulte 18h55-19h55		YogaMPilates tous niveaux 19h-20h		Yoga tous niveaux 18h45-19h45		Pilates tous niveaux 18h55 - 19h55	YogaMPilates tous niveaux 19h-20h	
Zumba Ados Adulte 20h-21h	Pilate 19h30-20h30			Nia tous niveaux 19h50-20h50		Pilates confirmé 20h-21h		

SAKURA

SAKURA VOUS SOUHAITE UNE BELLE ENTRÉE DANS L'ÉTÉ ÉNERGÉTIQUE !!

L'art du Qi Gong s'appuie sur les principes des arts énergétiques, par nos auto-massages en lien avec chaque saison, nos exercices de respiration et d'étirements, nous trouvons dans notre pratique, à la fois du qi gong et du tai chi, la façon la plus simple et efficace d'équilibrer le Yin et le Yang, de booster la circulation du sang et de l'énergie dans notre corps. Elle est également un très bon moyen, où que nous soyons, d'accéder à une méditation debout, de retrouver confiance en soi et d'aller vers une forme d'épanouissement personnel... comme un retour à la Terre, en quelque sorte !

En cette nouvelle saison énergétique qui vient de commencer, une question se pose : repos ou activité ? En été, nous pensons vacances, repos, détente... nous pouvons enfin recharger nos batteries, tout semble ralentir. Et pourtant... selon les principes de l'énergie chinoise, l'« été » est la saison la plus yang, caractérisée par l'élément feu, où tout bouillonne de vie dans la nature comme dans notre corps. Contrairement à la saison de l'hiver, propice à l'introspection, au repos... voire à l'« hibernation » (si on y arrive !) ... l'été sera synonyme de mouvements, d'activités, voire de tensions.

Cette période de maturité où l'on voit s'épanouir ce que l'on a semé en « hiver » et mis en mouvement au « printemps » nous poussera au voyage, à la découverte de l'inconnu, nous invitera à rire, chanter, danser, à aller à la rencontre des autres, à profiter des belles journées ensoleillées, des parfums et des couleurs de la nature, de la douceur des fruits des arbres et des légumes des jardins... à faire le plein de vitamines avant d'aborder la saison de l'automne.



NOUVEAU CETTE ANNÉE !

Pour la première fois, nous avons proposé 3 ateliers d'entraînement de Tai Chi, le samedi matin à l'école Beaupré, qui ont été accueillis avec bonheur !

Les pratiquants de Sakura ont pu approfondir leur technique, par la compréhension de chaque geste et la répétition des mouvements. L'expérience, concluante, nous invite à reconduire ce type d'événements la saison prochaine !

SAKURA

Corinne Meuvret
Cours de qi gong et tai chi
06 37 84 05 17
www.ecolesakura.com



Mais c'est aussi la période des grandes chaleurs, où l'excès de yang peut se manifester par de l'agitation, des insomnies, de la confusion, des palpitations, des insulations et autres coups de soleil !! Pour savourer au mieux ces moments de vitalité débordante, il conviendra alors de composer avec l'élément contraire de l'élément feu... l'eau : la fraîcheur de l'eau, de la terre, des espaces ombragés ou encore la fraîcheur et la tranquillité de la nuit nous permettront de vivre pleinement la rencontre magique entre les énergies du feu (énergie yang) de l'eau (énergie yin) !

Quel que soit votre destination, vos projets, toute l'équipe de sakura l'art du mouvement de Beaumont vous souhaite un bel été et vous retrouve dès septembre pour préparer une belle entrée dans l'automne.

COURS D'ÉTÉ AU PARC MEIER

Sakura Beaumont organisera des cours d'été au parc Meier du Châble, certains lundis de juillet et août, de 18h30 à 20h... une bonne occasion de découvrir avec nous le qi gong et le tai chi pour certains et continuer la pratique pour d'autres.

BEAUMONT'E SUR SCÈNE

CÔTÉ ADULTES

Enfin une année de cours complète...

Le covid avait fortement perturbé les 2 dernières années mais, cette année, les cours ont pu se dérouler sans interruption.

Nous avons même pu nous rendre à Annecy pour voir un spectacle d'impro, à Cruseilles pour un match d'impro et au Bureau à Archamps pour une impro déambulée. L'occasion de découvrir 4 troupes de théâtre d'impro.

Cette année encore a vu se construire un super groupe venu pratiquer cet art. Je remercie Amélie, Anne Sophie, Christine, Isabelle, Marinette, Nicolas et Sabine pour les jolies scènes réalisées et les bons éclats de rire. Tous ont participé avec bonne humeur et bienveillance aux séances tantôt axées sur l'imaginaire verbal ou non verbal, la posture, la prise de parole en public...

À l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes nous avons un événement de prévu le 14 mai. La troupe de Théâtre: Les Farfollions (d'Allonzier La Caille) est ve-



BEAUMONT'E SUR SCÈNE

Mail: beaumontesurscene@gmail.com



nue nous interpréter « Se si vieux enfants », une pièce de Frédéric Dubost, l'occasion de remercier la Mairie pour son aide dans l'organisation de cette soirée et un rendez-vous à préparer: un spectacle d'impro au Chat Bleu.

CÔTÉ ENFANTS

Cela fait maintenant plusieurs mois que je transmets ma passion de l'improvisation théâtrale aux enfants du Châble. Les enfants sont supers et amènent une énergie incroyable et débordante qui, chaque lundi, nous donne la pêche pour toute la semaine. D'une façon ludique et pédagogique, les enfants s'initient au plaisir du jeu. J'espère les retrouver nombreux en septembre avec la nouvelle association d'improvisation théâtrale pour enfants qui viendra au monde dans le courant de l'été.

Fabien Hoffmeyer

Nous remercions Fabien d'avoir partagé avec nous cette année. Le temps pour lui de monter sa propre structure pour enfants. Merci à lui d'avoir également organisé avec les enfants et parents une sortie au théâtre du Caveau pour voir « Les Chemins de l'Aventure ».

CAPOEIRA

La capoeira est un art martial. Il s'agit d'un amalgame de lutte, de danse, de rythme, et de mobilisation du corps et de l'esprit. La capoeira est un des piliers de la culture brésilienne où elle fut inventée. La capoeira est considérée comme l'art de lutter à l'intérieur de la danse et de danser dans la lutte. En résumé, la capoeira est un jeu.

Venez la découvrir!

Cours de Capoeira

- Enfants à partir de 3 ans: le mercredi salle des fêtes - 17h
- Enfants 6/11 ans: le mercredi salle des fêtes - 17h45
- Adultes: le mercredi salle des fêtes - 18h45



CAPOEIRA

Gomes Luis 06 51 39 74 04
Centre Brésilien de Capoeira
Capoeira sem fronteira
6 rue de l'aérodrome - 74 960 Meythet
www.capoeiraannecy.com



NIMA'S CHILDREN

Bien chers tous, le soutien fidèle que nos Mairaines, Parrains, donatrices et donateurs offre à l'association est tellement précieux. En effet, quelles que soient les circonstances, des jeunes népalais poursuivent leurs études et se forment pour un avenir meilleur, ceci toujours sous la supervision de Nima.



L'année 2021 aura été marquée par la fermeture de la maison de la Fondation où logeaient les enfants.

Dès la 2^{ème} vague de COVID, les enfants ont été renvoyés chez eux (à la demande du gouvernement) et la Fondation Sunrise Nima Child Care Foundation est en cours de dissolution par décision de Nima. Les enfants ayant de la parenté à Katmandou sont retournés vivre dans leurs familles, certains sont repartis en montagne, et les autres vivent dans la maison de Nima.

Qu'est-ce que ça change ? et bien dans le fond pas grand-chose pour nous car nous continuons à contribuer et espérons bien accompagner les plus jeunes jusqu'à la fin de leurs études (les plus âgés étant désormais actifs). Pas question pour Nima de lâcher le suivi des études des enfants, et ceci quel que soit leur lieu de résidence. Elle reçoit les fonds envoyés par Nima's Children et paie les frais de scolarité (inscriptions, manuels et divers matériels scolaires, uniformes). Elle participe aux remises de diplômes et événements se déroulant à nouveau aux écoles. Elle s'assure aussi auprès des familles que rien ne viendra entraver les études des enfants.

Cette nouvelle organisation est en place depuis l'an passé déjà et tous poursuivent leurs études avec succès !

Nous espérons vivement revoir Nima cet été, et sa demande de visa pour un séjour dans la région est en cours. Dès sa venue confirmée nous organiserons notre assemblée générale, nous aimerions tellement l'avoir avec nous après 2 ans d'absence.

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer pour cet été, 2 événements en faveur de Nima's Children. Le hasard du calendrier fait que les 2 vont se dérouler le même week-end, tant mieux, il y en aura pour tous les goûts (musicaux) !

CE SERA LA FÊTE CE WEEK-END DU 15 JUILLET :



- Comme par deux fois déjà, nous serons présents au travers du stand bien-être de Rita, à Guitare en Scène à St Julien en Genevois, du 13 ou 17 juillet 2022. Allez donc la rencontrer, ainsi que son équipe de professionnels, ils seront là pour vous procurer de la détente, quel bonheur !
www.ritarutsche.net
www.guitare-en-scene.com
- Et il y aura aussi le concert de Gospel, et le groupe « le Gospel Connecté » donnera son concert de fin de Masterclass en faveur de notre association. Une Masterclass pétillante, porteuse de valeurs comme la bienveillance, l'espoir, l'amour ! Ce sera au Temple, 51 route de Champigny CH 1242 Satigny, le dimanche 17 juillet dès 18h.
legospelconnecte.com/masterclass



Nous vous souhaitons à tous un super bel été, prenez-bien soin de vous, et au plaisir de vous retrouver à l'occasion.

NIMA'S CHILDREN

Laurence Bertrand
namaste@nimaschildren.com
Tel 06 16 10 39 97



TENNIS CLUB DU CHÂBLE-BEAUMONT

L'ACTIVITÉ A PU CONTINUER PENDANT ET APRÈS LE CONFINEMENT

Le club de tennis organise de nombreuses activités comme des tournois internes réservés aux membres du club à l'automne (sur 2 mois) et un tournoi open (31 mai au 14 juin 2022) pour permettre aux meilleurs joueuses et joueurs de la région de se rencontrer. Le club participe également à des compétitions par équipes qui permettent à nos joueurs (jeunes et adultes) de se déplacer dans les clubs du département dans un cadre très convivial.

Nous comptons 140 jeunes et 100 adultes inscrits.

Cet automne nous avons engagé une équipe hommes + 35 ans qui a fini 3^{ème} sur 6 dans sa poule.

Pour le printemps 2 équipes hommes ont participé aux matchs par équipes, en 3^{ème} division et 6^{ème} et une équipe femmes (4^{ème} division) qui a fini 1^{ère} et jouera les phases finales en mai, l'équipe 2 hommes a fini 2^{ème} et monte en 5^{ème} division.

Nous félicitons particulièrement l'équipe féminine pour ses belles victoires, et les équipes hommes pour leurs parcours.

Côté école de tennis, notre professeur Christophe MACRELLE, a assuré son activité de cours pour les enfants, et les a fait participer à des tournois par équipes également. Il a donné ses cours aux jeunes et aux adultes avec l'aide de Franck et de Karine.

Pour les inscriptions aux stages d'été, prendre contact avec M. MACRELLE au 07 61 47 76 17 avant fin juin.



TENNIS CLUB

Pour toutes questions ou renseignements, nous contacter tennisclubchable@gmail.com



SAISON 2022-2023 :

Pour la prochaine saison les inscriptions débuteront comme d'habitude dès juin, puis avec une journée d'inscription le 3 septembre à la fête des associations et au club house, le mercredi 7 septembre.

Christophe MACRELLE, notre professeur diplômé d'état propose des cours et des stages avec des méthodes adaptées à chacun (enfants et adultes). Les cours ont lieu toute l'année et des stages sont organisés pendant les vacances scolaires. Nous vous invitons à consulter le site du club pour plus d'information : tennis-club-chable.com





LA FÊTE DU TENNIS

Le samedi 20 mai a eu lieu la fête du Tennis Club du Châble Beaumont et le succès fut au rendez-vous avec plus 100 personnes présentes tout au long d'une superbe journée autour du tennis !

Plus de 40 jeunes du club ont pu participer à un tournoi interne, regroupant 5 catégories d'âges allant de 4 à 15 ans.

Petits et grands ont pu ainsi profiter, tout au long de la journée, de nombreuses animations : concours d'agilité et d'adresse, tournoi vachette et grande tombola avec de nombreux lots récoltés auprès de nos sponsors et amis du club (Tennis Pro, LACVI, Mezze & Co, Le bar du Chat Bleu, Boulangerie du Châble, Born to Ride, Élévation, Petits Pays). Un château gonflable a aussi été installé pour le plus grand plaisir des enfants !

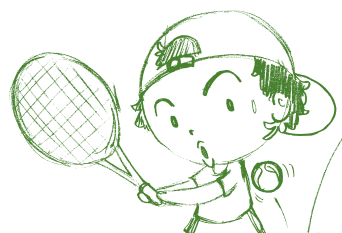
Tout cela fut conclu par une soirée repas autour d'un buffet thaïlandais succulent préparé par nos amis de Thai Issan à Collonges.

Cette première édition démontre et confirme qu'il existe un vrai engouement pour le tennis dans la région et que le Tennis Club du Châble Beaumont peut compter sur une équipe de bénévoles motivée et engagée à faire vivre à ses adhérents et à leurs amis/familles, de supers moments au sein de leur club.



Résultats et Vainqueurs du tournoi :

- Catégorie Violette (4-6 ans) :
Noa Poitvin
- Catégorie rouge (7-8 ans) :
Alexi Deburggraeve
- Catégorie Orange (9-10 ans) :
Édouard Galea
- Catégorie Verte (11-12 ans) :
Bastien Borgnet-Nicoloso
- Catégorie Jaune (13-15 ans) :
Andreas Borgniet-Nicolosso



Un grand merci et bravo à toutes et tous pour
votre participation et votre engagement.
Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



LA CHORALE DU CHÂBLE FÊTE SON 50^e ANNIVERSAIRE

Depuis 1971-1972, la Chorale du Châble a parcouru 50 années de joies partagées lors des répétitions, concerts et déplacements en France et à l'étranger, dans des répertoires musicaux très divers abordés durant toute cette période.

Que de difficultés musicales surmontées à la découverte d'un nombre considérable de partitions... Pour cet anniversaire, avec du travail et de la persévérance, la chorale du Châble espère parvenir à vous proposer un beau programme qui reprendra les temps forts vécus par les choristes durant toutes ces décennies. Un grand moment de chant choral où vous pourrez entendre un mélange de musique sacrée et profane.

Parallèlement, la Chorale du Châble travaille sur un grand projet dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle salle de concert de Château Rouge d'Annemasse: le STABAT MATER de Karl JENKINS. Un concert sera donné avec cette grande œuvre, **le dimanche 4 décembre 2022** à 20h dans cette nouvelle salle avec la participation d'autres chorales de la région: La Croche Chœur de Ville-la-Grand, l'Ensemble Vocal de Sciez, le Chœur Amédée de Thonon-les-Bains et nous serons accompagnés par l'Orchestre à Vent de la Ville d'Annemasse (OVVA).



1983

CHORALE DU CHÂBLE

www.choraleduchable.fr
 Éliane Gruaz: 04 50 37 39 10
eligru@wanadoo.fr
contact@choraleduchable.fr



Nous vous invitons à noter les rendez-vous à ne pas manquer et au plaisir de vous faire partager cette joie de la musique lors de nos prochains concerts qui auront lieu:

- **SAMEDI 2 JUILLET À 20H30**
ÉGLISE DE BEAUMONT
- **DIMANCHE 3 JUILLET À 18H**
ÉGLISE DE BEAUMONT

3 autres concerts sont prévus avec le même programme:

- Samedi 17 septembre à 20h - église de Fillinges
- Dimanche 18 septembre à 17h30 - église de St-Julien
- Dimanche 30 octobre à 18h - église de Taninges

L'entrée sera libre pour ces concerts



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



BEAUMONT – FEIGÈRES – NEYDENS – PRESILLY

« Ton sang peut sauver ma vie. Le mien peut sauver la tienne »

QUI PEUT DONNER SON SANG :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être en bonne santé
- Avoir un poids égal au moins à 50 kg
- Être muni d'une pièce d'identité
- Le nombre de dons maximum est de 4 fois par an pour les femmes et de 6 fois pour les hommes
- A chaque collecte sont présents : 1 secrétaire, 1 médecin et plusieurs infirmières de l'EFS d'Annemasse.
- À chaque collecte un questionnaire médical et à remplir avec le médecin.

PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'EFS :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ou par Tél. : 04 78 65 63 63

- Lundi de 8h30 à 13h30
- Mardi et jeudi de 12h30 à 18h

LA DERNIÈRE COLLECTE PRÉVUE POUR
CETTE ANNÉE EST À NEYDENS :
JEUDI 7 JUILLET 2022
DE 16H À 19H À LA SALLE COMMUNALE

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donneurs en fonction des dates de collecte.

D'autre part, nous sommes à la recherche de bénévoles pour consolider notre équipe qui se tient à votre disposition le jour des collectes.

PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !

AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BEAUMONT - FEIGÈRES
NEYDENS - PRÉSILLY
Gérard MATHIS
Tél. 04 50 49 31 97
getc.mathis@gmail.com



la
nuit
est
belle!

RENDEZ-VOUS

le vendredi
23 septembre 2022
pour la 3^{ème} édition !



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

2 mars 2021 : Théa SÎNPETREAN
 27 août 2021 : Joshua BLAVIER WHITE
 1er octobre 2021 : Joyce BERGNA
 18 novembre 2021 : Nina RAPESO MÉRIC
 13 janvier 2022 : Achille AILLOUD-GOUSSARD
 23 janvier 2022 : Raphaël BOCQUET

3 février 2022 : Luna DEGORCE
 18 février 2022 : Leïla BEN AHMED
 8 mars 2022 : Camilia BELAHRECH
 23 avril 2022 : Lou SAVOIE BLONDIN
 25 avril 2022 : Olivia MONTFORT
 10 mai 2022 : Nayla NACER

MARIAGES

18 décembre 2021 : Léonore CACHAT & Daniel MOUSSAT
 28 décembre 2021 : Alexandra GRIS & Nicolas GHERARDI
 26 février 2022 : Agatha CANOUEY & Henri GIRARD
 9 avril 2022 : Stéphanie FRANÇOIS & Sylvain PÉROU
 19 avril 2022 : Valérie BARRET & Christophe ASCOËT
 29 avril 2022 : Honorine LABROUCHE & Victor GASSE
 11 mai 2022 : Gaëlle COUTURIER & Jérémy FAUSTINO



Agatha et Henri



Léonore et Daniel



Stéphanie et Sylvain

DÉCÈS

2 décembre 2021 : Alice RAY
 9 décembre 2021 : Thierry VICAT
 12 décembre 2021 : Jean-René MAGNARD
 24 décembre 2021 : Pascal GIER
 12 janvier 2022 : René MOINE
 15 janvier 2022 : Jean-Claude SAVINO
 8 février 2022 : Guy RIME
 25 mars 2022 : Michelle DEGEORGES
 5 avril 2022 : Pierre BRUNEL
 15 avril 2022 : Jean GRUAZ
 16 avril 2022 : André DALMAIS



Mairie de BEAUMONT

Tél.: 04 50 04 40 58

Mail: accueil.mairie@beaumont74.fr

Permanence du Mairie et des Adjoints:
sur rendez-vous

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:

Lundi - Mardi - Jeudi: 14h-18h

Mercredi: 9h-12h

Vendredi: 14h-17h

Permanence de l'Assistant sociale:
sur rendez-vous - Tél.: 04 50 33 23 49

SANTÉ



URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Appel d'Urgence Européen 112

Hôpital 04 50 49 65 65

Centre anti-poison Lyon 04 72 11 69 11

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Aresu: 04 50 83 38 15

MÉDECIN DU SPORT

Dr Orset: 04 50 04 43 02

SERVICES MÉDICAUX

Infirmiers: 04 50 37 34 85 - Port. 06 75 91 03 79

Kinésithérapeutes: 04 50 49 26 52

Pédicure Podologue: Mme Blanc-Mollaz:

04 50 92 15 28

Pharmacie: M. Masson: 04 50 04 41 97

SERVICES À LA POPULATION

BIBLIOTHÈQUE

09 67 21 38 22 - 04 50 75 38 22

bibliothequebeaumont74@orange.fr

Lundi: 16h-18h30 - Mercredi: 14h-18h

Jeudi: 16h-18h - Samedi: 10h-12h30

ÉCOLES, SIVU BEAUPRÉ ET RÉCRÉA

• Maternelle: 04 50 04 47 43

• Élémentaire: 04 50 04 59 58

• Garderie: 04 50 74 34 66

• Secrétariat: 04 50 04 47 04

• Centre de loisirs: 04 50 83 77 78

• recrea@sivu-beaupre.fr

• periscolaire@sivu-beaupre.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE CCG

04 50 95 92 60

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS:
04 50 95 92 60

VÉOLIA Eau: 09 69 32 34 58 - Gaz: 04 50 37 72 72

DÉCHETTERIE DE NEYDENS: 04 50 04 41 67

SPA ANNECY-MARLIOZ: 04 50 77 82 40

PROXIGEM (bus à la demande) 0800 04 74 00

NUISANCES SONORES

RAPPEL DU BON USAGE EN BON VOISINAGE

Le samedi, entre 12h et 14h30 et le dimanche sauf de 10h à 12h, ma tondeuse, mon taille-haie et ma perceuse, je les mets en veilleuse... Il en va de même pour tous mes outils qui font du bruit!

Arrêté du Maire n° 28/2007 relatif aux bruits de voisinage

POUR RAPPEL, LES TROUBLES DE VOISINAGE SONT SUJETS A DES AMENDES POUVANT ALLER JUSQU'À 180 €.



TROP LA HONTE



STOP AUX INCIVILITÉS !

QUAND MON MAÎTRE NE RAMASSE PAS !

Mercredi

13 ***Juillet***

Bal populaire

LE CHÂBLE

STADE MEYER - DÈS 19H

***Buvette &
Foodtrucks***

**: CRÊPES SALÉES/
: SUCRÉES, HAMBURGERS,
: CROQUES, SPÉCIALITÉS
: ASIATIQUES & GRECQUES,
: GLACES...**

FEU D'ARTIFICE À 22H30

Bulletin Municipal BEAUMONT

Zoom sur
MOBY
À L'ÉCOLE
BEAUPRÉ



Bulletin Municipal BEAUMONT

Zoom sur
MOBY
À L'ÉCOLE
BEAUPRÉ



Bulletin Municipal BEAUMONT

Zoom sur
MOBY
À L'ÉCOLE
BEAUPRÉ



Bulletin Municipal BEAUMONT

Zoom sur
MOBY
À L'ÉCOLE
BEAUPRÉ

